

AUJOURD'HUI

Les agriculteurs sont très préoccupés par la relève

Les organisations agricoles canadiennes réclament la mise sur pied d'un régime enregistré d'épargne-établissement agricole pour aider la relève. **B-2**

Bel avenir pour les fonds d'investissement canadiens

Le marché des fonds d'investissement canadiens est appelé à connaître un essor considérable au cours des prochaines années, affirme Woods Gordon. **B-3**

L'Égypte est intéressée par le bois de sciage québécois

Chaque année l'industrie québécoise du sciage pourrait exporter 600.000 mètres cubes de bois en Égypte si elle savait s'ajuster aux normes de ce pays. **B-3**

LES INDICES

DOLLAR
85.47 +28/100

OR
\$367.00 - \$0.30

ARGENT
\$5.962 Can.

DOW JONES
2.662.91 - 26.23

TSE 300
3.912.15 - 42.64

XXM
2.003.47 - 21.62

Couche-Tard à la recherche d'un investissement majeur

Alimentation Couche-Tard dit être à la recherche d'une acquisition de taille au moins aussi importante qu'elle. Des négociations sont en cours. **B-5**

La fiscalité québécoise n'a pas eu l'impact recherché

Le programme d'encouragement fiscal du gouvernement québécois pour stimuler la recherche et le développement n'a pas eu tout l'impact souhaité. **B-7**

LA CHRONIQUE

Acquisition d'un immeuble par le biais d'une coopérative

Il existe différentes manières d'acquérir un immeuble. Parmi elles existe la possibilité de fonder une coopérative. C'est une façon de faire assez intéressante. **B-3**

Le gouvernement canadien porte la dette publique à \$320 milliards

OTTAWA (PC) — Malgré une hausse de 62 % des revenus du gouvernement fédéral, entre le 31 mars 1984 et le 31 mars 1989, la dette publique est passée de \$160.8 milliards à \$320.9 milliards au cours de cette période de cinq ans.

C'est l'étonnante constatation qui se dégage des états financiers annuels du gouvernement, qui ont été déposés au Parlement hier. La dette actuelle de \$320.9 milliards représente une somme de \$12.265.53 pour chaque Canadien.

Au cours de l'exercice financier 1988-89, Ottawa a perçu \$27 milliards en impôt des particuliers. Le gouvernement est allé chercher \$46 milliards chez les particuliers en 1988-89.

Au cours de la même période, l'impôt des compagnies est passé de \$7.3 milliards à \$11.7 milliards et la taxe de vente fédérale de \$6.6 milliards à \$15.6 milliards.

En 1983-84, Ottawa a dépensé \$96.6 milliards. Les dépenses ont atteint \$132.7 milliards, soit 37 % de plus, en

1988-89. Mais les intérêts de la dette ont compté pour 25 % des dépenses de l'an dernier.

L'argent consacré aux programmes du gouvernement n'a augmenté que de 3.1 % à \$99.5 milliards en 1988-89, comparativement à 7.6 % l'année précédente.

Il en a coûté des millions de dollars au gouvernement fédéral, l'an dernier, en réclamations de contribuables et dommages-intérêts, de même qu'en vols et fraudes de toutes sortes. Le rapport financier de 1988-89 fait mention, par exemple, d'une somme de \$104 millions que le gouvernement s'est fait voler et essaie maintenant de recouvrer.

Ces vols vont des \$98 en courses de taxi non autorisées d'un fonctionnaire du ministère du Revenu aux \$9.000 en appels de téléphone personnels fac-

tures à l'Etat par le personnel de la Défense à Chypre, en passant par les \$532 d'heures supplémentaires fictives payées à une personne de Winnipeg.

Le gouvernement, d'un autre côté, a dû verser \$7 millions de dommages-intérêts à la suite de jugements de la Cour fédérale du Canada.

C'est ainsi que le ministère des Transports a été obligé de payer à Air Canada quelque \$48.000 pour un avion endommagé par une soufflerie.

Il a fallu, par ailleurs, remplacer au coût de \$6.480 de l'équipement de traduction loué, qui a été perdu par le ministère des Sciences et de la Technologie, et payer \$275 pour réparer un trophée endommagé au moment où il se trouvait sous la garde de la GRC.

69 millions de dollars ont également été distribués dans l'intérêt du public, sans toutefois qu'une responsabilité ne soit reconnue. Sont inclus dans ce montant les \$63 millions de

compensation données au Canadien d'origine japonaise qui ont été incarcérées pendant la Seconde Guerre mondiale et les \$42.000 qu'Agriculture Canada a alloués à un certain A. Turner pour la perte de lait retardée à son port d'entrée, quelque part au pays.

On se demande ce qui a pu arriver à un fonctionnaire du ministère de l'Emploi, qui a reçu \$462 pour réparer son pantalon et remplacer son dentier, « endommagés au moment où il était de service ».

Un autre contribuable a eu \$1.275 pour des « dommages causés par des clous sur un banc appartenant à la couronne ».

Des avances de fonds s'élevant à \$6.5 millions, faites à des fonctionnaires, n'avaient pas encore été remises le 30 avril dernier. Finalement, des fraudes fiscales de \$3.5 millions, jugées irrécouvrables, terminent le tableau de sommes perdues pour le gouvernement.

Le Groupe Macyro a vendu Turgeon & Jobin au grossiste montréalais United Westburne

United Westburne Inc., de Montréal, vient de conclure une entente de principe avec le Groupe Macyro Inc., de l'Ange-Gardien, pour faire l'acquisition des opérations de Turgeon & Jobin et de Les Entreprises Turgeon & Jobin Ltée.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

Turgeon & Jobin sont des grossistes de produits et d'équipements électriques établis de longue date dans la région de Québec. En plus du siège social établi à Québec même, l'entreprise a des succursales à Chicoutimi, Saint-Hyacinthe et Québec.

Il a été impossible de joindre le président et chef de la direction du Groupe Macyro, M. Marc LeFrançois, ainsi que le

contrôleur, M. Léger, afin d'obtenir plus de détails relatifs à la transaction. On nous a affirmé que ces deux dirigeants étaient en vacances.

Du côté d'United Westburne Inc., M. Richard Roy, adjoint au vice-président exécutif, n'a pas voulu divulguer les détails de l'entente. Il a cependant indiqué que Turgeon & Jobin devrait poursuivre ses opérations comme entité autonome : « C'est un nom bien établi que nous voulons conserver ».

M. Roy a également ajouté que l'acquisition de l'entreprise

de la Vieille Capitale permettra à United Westburne d'effectuer une meilleure pénétration du marché québécois.

Au 31 décembre 1988, United Westburne Inc. avait un volume de ventes supérieur à \$2.2 milliards. Ce volume en fait le plus important grossiste intégré au Canada dans la distribution d'équipement et de pièces de plomberie, de chauffage et de réfrigération et d'équipement et de pièces électriques.

La vente de Turgeon & Jobin ne constitue pas une surprise. En effet, lors de la dernière assemblée annuelle, il y a quelques semaines, M. LeFrançois avait indiqué que le groupe avait décidé de se départir des entreprises oeuvrant dans le do-

main de la distribution et de la vente. Ceci devant générer des liquidités (au-delà de \$4 millions) qui serviront à consolider les activités du Groupe Macyro dans l'immobilier et la construction.

Rappelons qu'à la fin de son dernier exercice complet, celui terminé le 30 avril 1989, le Groupe Macyro Inc. a déclaré une perte nette de \$1.016.957. Pour l'exercice 1989-90, l'entreprise devrait dégager un bénéfice d'opération, selon son président et chef de la direction.

Notons, enfin, que la clôture de l'entente de principe, annoncée lundi, est prévue avant la fin de novembre. Elle est sujette à l'approbation des autorités réglementaires.

L'aluminerie qu'Alumax veut implanter dans la région de Portneuf portera le nom de Lauralco

L'aluminerie de \$1 milliard qui s'implante dans la région de Portneuf portera le nom de Lauralco Inc.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

La direction québécoise chargée de lancer le projet pour la société américaine Alumax a complété la semaine dernière les démarches légales pour baptiser l'usine. La réservation du nom a été confirmée hier au Fichier central des entreprises.

L'idée du directeur général de l'aluminerie, M. Peter E. Aylen, a l'avantage de se prononcer aussi bien en anglais qu'en

français, a expliqué la relationniste d'Alumax au Québec, Mme Sylvie Gendreau.

La particule « Laura » honore le Saint-Laurent qui coule à proximité de l'emplacement industriel tandis que la particule « alco » vient rappeler que des filiales d'Alumax ont un nom se terminant de cette façon (Intalco et Eastalco).

Par ailleurs, l'entreprise devrait décider en novembre où elle établira les installations portuaires destinées à recevoir annuellement 400.000 tonnes



métriques d'alumine et 100.000 tonnes de coke de pétrole. Le choix se fera entre les ports de Québec et de Trois-Rivières.

Le démarrage de l'usine devant produire 215.000 tonnes d'aluminium par an doit avoir lieu au printemps 1992. Le recrutement pour combler les 500 postes créés ne commencera que dans un an, a dit Mme Gendreau, soulignant que des personnes intéressées ont déjà commencé à faire parvenir des

demandes d'embauche. Ce qui est trop tôt, a-t-elle ajouté.

La construction nécessite un investissement global de \$1 milliard. Dans une conférence prononcée récemment devant l'Office du tourisme de Portneuf, M. Aylen a avancé que les prévisions de dépenses font état d'achats de \$500 millions au Québec même.

Alumax a bénéficié, comme les autres entreprises du secteur de l'aluminium, d'une conjoncture favorable pour afficher un chiffre d'affaires de \$2.5 milliards, en 1988. Les ventes de la maison-mère, Amax, ont totalisé \$8.9 milliards.

LE BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE

	20 oct. 89	13 oct. 89
Dépôts gar. fiducies 30 jours	11.80	11.80
Rend. obligations can. 3-5 ans	10.04	10.17
Québec 5 ans	10.06	9.85
Écart Qué.-Can. long terme	0.70	0.70
Écart Can.-É.-U. long terme	1.36	1.45
Variations (M1)	-257 M	+2.13 MM



	20 oct. 89	13 oct. 89
Canada: taux d'escompte	12.43	12.46
É.-U.: taux d'escompte	7.50	7.50
Canada: taux préférentiel	13.50	13.50
É.-U.: taux préférentiel	10.50	10.50
Prix de l'or (\$US)	367.30	363.30
Prix de l'argent (\$can)	5.980	6.018

Graphique, LE SOLEIL

REPÈRES

Emplois et PME sont synonymes

Entre 1978 et 1987, les entreprises de moins de 100 employés dans le secteur de la fabrication et de moins de 50 employés dans tous les autres ont été responsables de 93 % des nouveaux emplois créés par le secteur privé au Canada.

C'est ce que révèle le premier rapport national sur la situation des petites entreprises. Ce rapport vient d'être rendu public par le ministre fédéral d'Etat aux petites entreprises, M. Tom Hockin.

Si on tient compte des emplois créés dans les secteurs public et parapublic (enseignement et santé), les petites entreprises ont quand même réussi à créer environ 85 % des nouveaux emplois au cours de cette période de dix ans.

Le rapport pousse encore plus loin l'analyse de la création d'emplois par les PME. Ainsi, au cours de la période 1978-1987, plus de 50 % des emplois ont été créés par des entreprises de moins de cinq employés.

En fait, en dix ans, l'emploi total de ces très petites entreprises a progressé de 167 %.

Dans le secteur de la fabrication, alors que les grandes entreprises de plus de 500 employés réduisaient leurs effectifs de quelque 13 %, l'emploi s'accroissait de 48 % dans les entreprises comptant moins de 100 employés.

En 1987, l'entreprise canadienne employait en moyenne 11.5 personnes, soit 2.5 de moins qu'en 1978. Par contre, durant cette période, le nombre d'entreprises est passé de 600.000 à 880.000. Plus de 98 % d'entre elles embauchaient moins de 100 personnes.

Depuis 1984, plus de 150.000 entreprises sont créées à chaque année. Or, généralement, de 13 à 15 % de nouvelles entreprises ferment leurs portes chaque année. Certaines disparaissent. D'autres sont vendues ou fusionnées. Il n'y a donc pas échec dans tous les cas.

Le rapport indique que les deux premières années sont les plus critiques. Ainsi, de 1978 à 1987, 77 % des nouvelles entreprises ont survécu à leur première année, 62 % à leur deuxième et 52 % à leur troisième.

Le premier rapport national sur la petite entreprise au Canada dresse un profil de l'entrepreneur indépendant, dont on estimait le nombre à 1.2 million, en 1986. Son âge moyen est de 42.1 ans.

Un peu plus de la moitié des entrepreneurs avait fait quelques études post-secondaires alors qu'environ 40 % ne détenaient pas un diplôme d'études secondaires.

Par ailleurs, environ 22 % des entreprises sont la propriété de femmes. De 1980 à 1985, les femmes ont été à l'origine de plus de la moitié des nouvelles entreprises indépendantes.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

François Provencier
B.Sc. ADM.

William André Nadeau
B.A. économiste

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE COURVIE
INVESTISSEMENTS COURVIE INC.
IMMEUBLES COURVIE INC.
GROUPE COURVIE INC.

Comment bien planifier votre retraite

Planifier vos finances personnelles avant et pendant votre retraite ne représente pas une mince tâche. L'inflation, les impôts et les risques du marché obligent à une excellente planification de vos revenus de retraite, sans compter les décisions à prendre concernant vos R.E.R., rentes, F.E.R., roulements de fonds de pension, placement hors R.E.R., etc. Comment savoir ce qui est le mieux pour vous? Nous vous invitons à assister gratuitement à notre conférence d'une durée de 70 minutes, laquelle est conçue spécialement pour VOUS, **pré-retraite et retraite.**

La conférence aura lieu le **mercredi soir 25 octobre 1989** au **Château Bonne Entente** situé au **3400, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy.** Pour vous inscrire, veuillez communiquer, entre 9h et 16h30, avec madame Diane Bujold à **681-0261**

LES SPÉCIALISTES DE LA PLANIFICATION DES REVENUS DE RETRAITE

Les agriculteurs réclament la création d'un régime d'épargne-établissement agricole

Les organisations agricoles canadiennes poursuivent un pressant lobbying destiné à convaincre les gouvernements d'instituer un régime enregistré d'épargne-établissement agricole, en vertu duquel les agriculteurs pourraient souscrire \$3.500 par année, déductible d'impôt, dans un fonds destiné à l'établissement de leurs enfants.

Cette idée qui fait son chemin depuis plus d'un an est de nouveau inscrite, cette année, dans les cahiers de résolutions des congrès

régionaux de l'Union des producteurs agricoles. Plusieurs associations régionales ont endossé le projet.

Les fédérations régionales de Québec-Nord, Est et Ouest y ont

souscrit il y a quelques jours. La fédération régionale de Beauce doit le faire demain.

Le nouveau REER souhaité par les organisations agricoles permettrait aux fils et filles d'agriculteurs, leurs parents, conjoints, ou agriculteurs-employeurs de souscrire jusqu'à \$3.500 par année dans un régime épargne-établissement agricole, pour le bénéfice d'un futur agriculteur. La limite de

souscriptions serait établie à \$35.000.

Les gouvernements du Canada et des provinces devraient faire bénéficier ces souscriptions d'une déduction d'impôt de 100 % afin d'inciter les jeunes à épargner pour préparer leur établissement.

Entre autres modalités supplémentaires, la résolution soumise à toutes les instances de l'UPA prévoit de plus qu'une prime représentant 50 % du fonds déjà accumulé serait offerte aux nouveaux agriculteurs, lors de leur établissement.

DOSSIER SPÉCIAL

À LAVAL L'HÔTEL DES GOUVERNEURS FAIT LA MANCHETTE



INVASION DE PUCES

L'établissement est littéralement envahi de pucés... informatiques. Ainsi, l'ensemble des services se trouvent à la fois accélérés et raffinés. Il fallait s'y attendre, l'établissement ultramoderne est conçu en fonction des gens d'affaires pour qui le temps est précieux et la détente indispensable.

MANIFESTATION

À l'extérieur comme à l'intérieur se déroule en permanence une manifestation de bon goût. En effet, les clients manifestent leur enchantement devant l'architecture unique de l'établissement. Des formes agréables, des lignes raffinées qui font plaisir à l'œil et qui créent le sentiment du «chez-soi», pour favoriser détente et bien-être. Un décor grandement apprécié.

DESCENTE

Elles sont de plus en plus fréquentes, car les gens d'affaires aiment descendre à un établissement qui regroupe tous les services recherchés... et plus. 180 chambres luxueuses et confortables dont 36 suites, 12 salles de réunion, une magnifique salle à manger de 165 places et un piano bar des plus chaleureux. Tout pour la détente et le confort, à proximité du Centre des Congrès de Laval.

HOTEL DES GOUVERNEURS LAVAL

LA QUALITÉ DES GRANDS HOTELS

Etablissement associé au Centre des Congrès de Laval et au Sheraton Laval
2225, autoroute des Laurentides, sortie 10, Laval (Québec) Canada, H7S 1Z6, Tél.: (514) 682-2225
Télécopieur: (514) 682-8492, réservations sans frais: 1-800-463-2820

Hôtels F.L. Ltee

Les centres commerciaux attirent de plus en plus

Les consommateurs du Québec dépensent plus d'argent que jamais dans les centres commerciaux, selon une étude du Conseil international des centres commerciaux (CICC).

Au début de l'année, le Québec comptait 567 centres, soit 56 de plus que l'année précédente. Les centres ont généré des ventes de plus de \$12.3 milliards l'an dernier, par rapport à \$11.1 milliards, en 1987.

Ces établissements procurent de l'emploi à 180.200 personnes, soit environ 7 % de la main-d'œuvre non agricole de la province. Le total des taxes de ventes et municipales générées par la présence des centres commerciaux a été de \$786 millions durant cette dernière période, selon l'étude du CICC.

Le nombre des centres commerciaux en construction l'année dernière était de 49 contre 60 au cours de 1987, ce qui indique un ralentissement. Ces travaux ont néanmoins permis de créer 3.800 nouveaux emplois, comparativement à 2.300 un an plus tôt.

Ces chiffres indiquent que les nouveaux centres mis en chantier étaient plus gros que les précédents. La valeur des permis totalisait \$205.9 millions en hausse de \$84 millions.

Dans tout le Canada, au début de 1989, on comptait 3.529 centres commerciaux, soit 261 de plus qu'en 1988. Au pays, les centres ont généré des ventes pour \$59.4 milliards en hausse de 10.3 % sur l'an dernier.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Desjardins lance une carte d'affinité de l'Age d'or

MONTREAL — Le Centre Desjardins de traitement de cartes Inc. a lancé une nouvelle carte de crédit-affinité: la carte Visa Desjardins de l'Age d'or du Québec, qui s'adresse aux gens de 55 ans et plus. Par le biais des ristournes, la carte servira à financer la recherche sur la santé mentale de la personne âgée et, plus particulièrement, sur la maladie d'Alzheimer. Cette nouvelle carte ne comportera aucun frais au cours des deux premières années.

■ Délégation d'investisseurs japonais au Québec

MONTREAL — Une importante délégation d'investisseurs japonais a débuté hier la portion québécoise de sa visite au Canada, à l'invitation du gouvernement canadien. Le groupe est dirigé par le président de Mitsubishi, Shinroku Morohashi. Le Japon est présentement le second partenaire du Canada en importance au chapitre de l'importation et des exportations.

■ L'opticien Guy Rouleau ouvre un nouveau magasin à Montréal

QUÉBEC — Le président de Lunetterie New Look (Canada) Guy Rouleau annonce l'ouverture aujourd'hui d'un magasin de montures que l'on dit unique au monde dans le domaine de l'optique. La Galleria a ouvert ses portes à Laval. Ce programme d'investissements représente plus de \$1 million.

■ Nombreuses Québécoises au sommet des Femmes d'affaires

MONTREAL — Les jeux et enjeux de la visibilité, voilà le thème d'un colloque de l'Association des femmes d'affaires du Québec prévu pour les 27 et 28 octobre à Montréal. Ce groupe réunira plus de 3.500 femmes et s'intéresse à «l'accès des femmes au top-niveau». Micheline Dessureault, avocate de Sainte-Foy et Brigitte Van Coillie Tremblay du ministère de l'Industrie et Commerce du Québec sont au nombre des conférencières du colloque où l'on s'interrogera sur la façon dont les femmes peuvent avoir accès aux conseils d'administrations et postes de direction importants.

■ Nouvelle émission d'actions de Alimentation Couche-Tard

MONTREAL — La Bourse de Montréal vient de permettre à Alimentation Couche-Tard d'augmenter le nombre de ses actions ordinaires. L'offre de rachat dans le cours normal des activités annoncée précédemment visera un maximum de 318.140 actions. Le coût total de ces achats ne devra pas dépasser \$378.724.

■ Troisième magasin de Moores dans la région de Québec

QUÉBEC — La compagnie Moores inaugurera son troisième magasin dans la région de Québec, jeudi, à Place Laurier. Moores Vêtements pour homme est maintenant devenu un détaillant de tout premier plan avec 66 magasins à travers le Canada grâce à l'ouverture de ce nouveau magasin.

■ Hausse des ventes de maisons usagées à travers le Canada

OTTAWA — Le nombre total des ventes de maisons existantes dans les 25 centres métropolitains du Canada durant le mois de septembre a accusé une hausse de 2 % comparativement à l'an dernier. Dans la région de Québec, les ventes ont augmentées de 13.8 % et la valeur moyenne des propriétés vendues était de \$89.521 selon l'Association canadienne de l'immeuble.

■ La Laurentienne et JDS mettent un terme à leurs discussions

MONTREAL — La corporation du Groupe La Laurentienne et le développeur ontarien JDS Investment Ltd viennent de mettre un terme aux échanges portant sur la création d'une nouvelle entreprise immobilière dont Fonds FIC Inc., une filiale du groupe La Laurentienne, aurait été actionnaire à 25 %. «Nous n'avons pu nous entendre sur des aspects aussi fondamentaux que la façon de financer les projets et le choix de ceux-ci», explique M. Guy Rivard, vice-président du Groupe La Laurentienne.

■ La STL acquiert des autobus par voie de crédit-bail

LAVAL — Dans le cadre d'une transaction de crédit-bail avec La Mutuelle du Canada, la Société de transport de la Ville de Laval acquiert 25 autobus. La Mutuelle achète les autobus pour ensuite les louer avec option d'achat. Selon M. Richard Courey, secrétaire-trésorier de la STL, cette formule permet une économie de l'ordre de \$550.000 dont 70 % pour le ministère des Transports du Québec qui subventionne l'achat d'autobus urbains. À Québec, la CTCUQ n'a pas encore analysé cette nouvelle formule puisqu'elle a fait très peu d'achats d'autobus au cours des dernières années. Toutefois le crédit-bail n'est pas exclu.

■ Nouveau logiciel mis au point pour les assureurs-vie

LÉVIS — Micro-Vie Inc. vient d'effectuer la livraison de 100 copies de son nouveau logiciel bilingue d'analyse à Sun Alliance Cie d'assurance-vie qui le distribuera à ses représentants et à ses courtiers à travers le pays. Par ailleurs, l'entreprise de la rive-sud vient d'obtenir une commande ferme de Nationale-Nederlanden Cie d'assurance-vie. Cette entreprise fait partie du groupe financier qui a acquis, l'an dernier, le Groupe Commerce.

■ Les gens d'affaires conviés à un souper de l'amitié

MONTMAGNY — Le traditionnel souper de l'amitié des gens d'affaires de Montmagny regroupera, vendredi, quelque 400 convives. L'activité sera rehaussée par la présence d'une délégation de près de 100 Français de la région d'Auvergne. Le conférencier sera Jean-Louis Roy, délégué général du Québec en France, qui doit insister sur l'importance d'accroître les relations commerciales de part et d'autre, alors que deux grands marchés unifiés se mettent en place en Europe et en Amérique du Nord.

■ United Airlines veut continuer à voler de ses propres ailes

CHICAGO — United Airlines a finalement décidé de continuer à voler de ses propres ailes et de rester indépendante. Le conseil d'administration a exclu hier d'accepter dans l'immédiat une OPA, rejetant ainsi de facto l'offre informelle formulée précédemment dans la journée par les employés de l'entreprise. Le consortium des pilotes et de la direction, qui a dû renoncer le 13 octobre dernier à son offre initiale de rachat pour \$6.75 milliards, faute d'obtenir des financements de la part des banques, avait fait une nouvelle offre de 5 à \$5.4 milliards.

Parlons-en entre quatre yeux.

Si vous recherchez les services spécialisés d'une fiducie ou «trust», le moment est venu de choisir les meilleurs instruments de placement avec un conseiller de la Fiducie Desjardins.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Le rendement en toute quiétude!
Un placement efficace, encaissable en tout temps. Faites vite, car les Obligations d'épargne du Canada s'envolent rapidement et la période de vente est limitée. Vous pouvez également encaisser vos obligations achetées ailleurs et les réinvestir.

Les Obligations d'épargne du Canada : des instruments fiables pour un portefeuille équilibré.

Achetez-les tout de suite, votre transaction pourra être postdatée au 1^{er} novembre*.

C P G

11,25%
1 an
Intérêts payés annuellement

La Fiducie Desjardins est une institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Les taux peuvent varier sans préavis.
* En vigueur à compter du 1^{er} octobre. La Fiducie Desjardins se réserve le droit d'annuler ces conditions sans préavis.



Fiducie Desjardins

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

Le rendement à toute épreuve!
Des placements sûrs à des taux parmi les meilleurs. Le taux en vigueur au moment de l'achat vous est garanti jusqu'au 1^{er} novembre*. Un simple coup de fil suffit pour en profiter!
Vous bénéficiez même d'une prime de 0,125% si vous êtes âgé de 60 ans ou plus.
Les CPG de la Fiducie Desjardins : des instruments solides pour un progrès certain.

Charlesbourg : 626-2340/1 800 463-6230
Sainte-Foy : 653-6811/1 800 463-4792

Chicoutimi : 549-5746/1 800 463-9657
Courtage en valeurs mobilières : 1 800 361-5005

Québec : 647-4742/1 800 463-5026

L'ASSOCIATION DE PARALYSIE CÉRÉBRALE DU QUÉBEC INC.



M. CAMILLE MONTPETIT
Président du conseil d'administration provincial
Monsieur Bernard Normand, directeur général de l'Association de paralysie cérébrale du Québec Inc., est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Camille Montpetit au poste de président du conseil d'administration provincial.
Monsieur Montpetit occupe la fonction de directeur général de la Caisse Populaire Mistral depuis 1970. Avantagusement connu dans le monde des affaires et possédant une vaste expérience en administration, monsieur Montpetit siège sur plusieurs conseils d'administration dont le Groupe Desjardins, assurances générales, la Fédération des Caisses Populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec, de l'hôpital Jean-Talon ainsi que du C.L.S.C. Villieray. Jusqu'à tout récemment, il occupait les fonctions de vice-président, chapitre de Montréal pour l'A.P.C.Q.I.

L'industrie des fonds mutuels va connaître un grand essor

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le marché des fonds d'investissement au Canada est appelé à prendre un essor considérable au cours des prochaines années. Une étude récente de Woods Gordon prédit que l'industrie des fonds mutuels, dont l'actif approche \$30 milliards, pourra croître jusqu'à \$180 milliards d'ici à dix ans.

« Et cette croissance des investissements dans des fonds mutuels pourrait être plus prononcée encore au Québec, car on y accuse un certain retard par rapport aux autres provinces canadiennes », prévient à son tour le porte-parole de l'Institut des fonds d'investissement du Canada, M. Robert Daigneault. M. Daigneault est direc-

teur des opérations et du développement de produits financiers au siège social du Trust général du Canada. Quant à l'IFIC, la très grande majorité des institutions financières engagées dans la vente de fonds d'investissement en sont membres.

M. Daigneault observe que les investisseurs qui choisissent les fonds mutuels sont beaucoup plus

connaisseurs, plus documentés et plus interrogatifs que dans le passé, surtout qu'avant le krach de 87.

« Les Québécois, analyse M. Daigneault, connaissent mieux les différents outils financiers qui s'offrent à eux et surtout, s'y sentent à l'aise. Sur ce plan, depuis l'arrivée des REA, les Québécois ont fait des pas de géant. » Ce qui ne l'empêche pas de constater que les fonds d'investissement sont toujours très étroitement associés au comportement du marché boursier. « La Bourse peut avoir des effets sur les fonds d'investissement, mais ce n'est pas tout. »

Il y aurait de la place pour le bois québécois sur le marché égyptien

Chaque année, l'industrie du sciage du Québec pourrait exporter en Égypte jusqu'à 600,000 mètres cubes de bois, aussi bien résineux que feuillu, si sa production s'ajustait aux exigences des utilisateurs égyptiens.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

C'est ce qu'a assuré Youssef Y. Hayatmy, président de Fabas, organisme gouvernemental égyptien ayant le mandat de déterminer l'approvisionnement en bois de ce pays, desservi par la Scandinavie et l'URSS.

À la tête d'une mission commerciale de six membres qui ont visité la scierie Crête, en Mauricie,

et rencontré les scieurs et dirigeants de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec et du Bureau de promotion des industries du bois, M. Hayatmy a précisé que la plus importante condition s'applique aux dimensions du bois.

Peu importe que le bois québécois soit livré vert, il suffit que les mesures coïncident avec celles du bois sec en Égypte. Si les contrats d'achat mentionnent du bois de 24 mm, les scieurs du Québec devront prévoir des coupes de 25 ou

26 mm, de façon à ce que le rétrécissement du bois lors du séchage ne vienne pas déroger aux spécifications requises.

Selon M. Hayatmy, les besoins de l'Égypte pour les années à venir sont d'environ 2 millions de mètres cubes. Le Québec pourrait fournir de 40 à 60 % de la demande.

Le délégué commercial de l'ambassade canadienne au Caire, M. Magdy Ghazal, a remarqué que l'Égypte devrait prévoir des augmentations de prix substantielles de la part de ses fournisseurs. Le groupe Fabas représente près de 40 % de la consommation égyptienne.

CONSEILS D'ADMINISTRATION

L'acquisition d'un immeuble par une coop

Il existe différents choix de modes de détention d'un immeuble. Parmi ces choix, l'acquisition par une coopérative devient un mode intéressant dans certaines circonstances particulières.

Les coopératives au Québec sont en principe régies par la Loi sur les coopératives.

Cette loi définit la coopérative comme une corporation regroupant des personnes qui ont des besoins économiques et sociaux communs et qui, en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative.

Personnalité distincte

La personnalité distincte confère à la coopérative un patrimoine distinct de celui de chacun de ses membres.

La coopérative est la seule propriétaire de ses biens.

Les membres ne peuvent se prétendre propriétaires ni de la coopérative ni des biens de celle-ci et ne sont propriétaires que des parts sociales qu'ils détiennent dans la coopérative.

Cette séparation des patrimoines s'opère également quant aux dettes de la coopérative qui lui sont propres.

Ainsi, les créanciers de la coopérative ne sont pas créanciers de ses membres et les créanciers personnels des membres ne sont pas créanciers de la coopérative.

Les membres sont responsables des dettes de la coopérative jusqu'à concurrence du montant impayé sur leur part sociale.

La personnalité juridique de toute corporation comprend, comme attribut, une existence et une successibilité perpétuelles.

Cet attribut implique que la coopérative continue d'exister malgré le retrait, la démission ou le décès d'un ou de plusieurs de ses membres.

Objet de la coopérative

La coopérative est parfois créée simplement dans le but de procéder à la construction de l'immeuble.

Une fois la construction de l'immeuble terminée, la propriété du bien sera transférée par la coopérative à ses membres.

Il s'agira alors d'une coopérative de construction.

L'objet de la coopérative d'habitation sera plutôt orienté vers une détention à long terme de l'immeuble en vue de permettre d'en concéder l'usage à membres.

Les surplus d'opération de la coopérative doivent être affectés, soit à un compte de réserve ou à l'attribution des ristournes aux membres.

Dans le domaine de l'habitation, la coopérative a pour objet de fournir à ses membres un service de construction, d'habitation et de gestion de l'habitation.

Cette mise en commun des ressources permet de réaliser des économies d'échelle qui ne seraient pas autrement à la portée de ses membres.

De plus, la personnalité morale de la coopérative isole les membres des risques inhérents à la détention et à l'exploitation d'un bien immobilier.

Projet investissement

La coopérative est un véhicule de détention bien adapté aux fins pour lesquelles il a été créé.

Cependant, les restrictions sévères relativement à l'attribution du reliquat des biens en cas de liquidation et à la distribution du surplus en faveur des membres, en font un véhicule d'investissement inapproprié à l'égard des projets d'investissement constitués dans un but lucratif.

Chaque mode de détention d'un projet d'investissement immobilier comporte des forces et des faiblesses.

La structure la mieux appropriée dépendra toujours des fins poursuivies par les promoteurs de ces projets.

Dans le cas de la détention par coopérative, on comprend que celle-ci est particulière quant à son projet.

par BERNARD CHOQUETTE
collaboration spéciale

Diplômé en droit de l'Université Laval, Bernard Choquette est avocat chez Martineau Walker, à Québec.

3 FAÇONS DE PARTICIPER POUR COURIR LA CHANCE DE GAGNER

30 000 \$

SUR 10 ANS

1

Un dépôt garanti*

2

Une hypothèque résidentielle*

3

Un prêt personnel†

En contractant l'une ou l'autre de ces trois transactions, vous pourriez gagner le grand prix de 30 000 \$ sur 10 ans sous forme de rente mensuelle.

PLUS

Taux d'intérêt bonis de
1/8% • 1/4% • 1/2% ou 1%

Vous pourriez obtenir jusqu'à 4 995 \$ de plus en intérêts accumulés sur un dépôt garanti, réaliser des économies d'intérêts allant jusqu'à 8 765 \$ sur une hypothèque résidentielle ou 1 575 \$ sur un prêt personnel. (Voir modalités de calcul des gains.)*

Entrez dès aujourd'hui dans l'une de nos succursales pour tous les détails et participez au concours.

* Minimum 1 000 \$ sur 1 an. Maximum 99 995 \$ de 1 à 5 ans — † Maximum 200 000 \$ de 1 à 5 ans
*Maximum 50 000 \$ excluant les marges de crédit personnel.

• Méthode de calcul des gains

99 995 \$ sur un dépôt garanti si investi sur 5 ans, avec un intérêt bon de 1%, 200 000 \$ sur une hypothèque résidentielle si amortie sur 25 ans avec un terme de 5 ans et un taux d'intérêt de 11% réduit à 10%, 50 000 \$ sur un prêt personnel payable sur 5 ans avec un taux d'intérêt de 15,5% réduit à 14,5%. Selon le nombre de billets en circulation, vos chances de gagner un des taux d'intérêt bonis est de l'ordre de: 1/37 pour 1/8%, 1/69 pour 1/4%, 1/178 pour 1/2%, 1/535 pour 1%.

LE CONCOURS
PREND FIN LE
18 NOVEMBRE
1989

Place de la Cité
Sainte-Foy 652-7000
1354, rue Maguire
Sillery 681-8282



TRUST GÉNÉRAL

Place Fleur de Lys
Québec 522-4618
Les Galeries Chagnon
Lévis 833-4450

Le Daily Telegraph est devenu assez prospère

LONDRES (AFP) — Le plus gros tirage de la presse britannique de qualité, le Daily Telegraph (1.2 million d'exemplaires), a réalisé \$50 millions de bénéfices pour les neuf premiers mois de cette année contre \$42 millions pour la même période en 1988, a annoncé hier la direction du journal.

Le magnat de la presse Conrad Black, qui avait racheté le Telegraph en 1986, a affirmé que c'était « une performance très satisfaisante ».

Son directeur financier, Joe Cooke, a ajouté que ces résultats survenaient après une période dif-

ficile quand le journal « au seuil de la mort » avait été racheté en février 1986. Depuis, les effectifs ont été réduits de 4,000 à 1,600 salariés. Dans ce contexte, l'actuel conflit opposant la direction aux journalistes à propos de la suppression de 33 postes « n'est pas très important », a ajouté M. Cooke.

Un porte-parole des journalistes qui ont fait 36 heures de grève au début du mois pour des revendications salariales a estimé que « l'augmentation continue des bénéfices ne permettait pas de justifier des suppressions d'emploi pour créer une seule équipe éditoriale au sein du groupe (Daily et Sunday Telegraph) et imposer de nouveaux contrats de travail ».

Procurez-vous vos
OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE
DU CANADA
à la SNF
dès maintenant

LES CPG SNF:
UNE VALEUR
SÛRE

11 3/8 %

TAUX SPÉCIAL 15 MOIS

* Intérêt payable à l'échéance.
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Cette offre spéciale
peut être retirée
sans préavis.
Profitez-en
dès maintenant.
Minimum: 500 \$.

La Capitale
Compagnie d'assurance générale

Vous pouvez également
vous procurer les Obligations
d'épargne du Canada dans
toutes les succursales de
La Capitale, une autre société
du Groupe MFQ.

Libérez-vous!

Confiez-nous votre avenir



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
1307 av. Maguire
Sillery (Québec) G1T 1Z2
(418) 681-1550
Membre du Groupe MFQ
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS PLUS DE 70 ANS

NOUVELLES DES COMPAGNIES

■ Union Carbide

TORONTO — Les bénéfices de Union Carbide ont été influencés par la baisse des prix des produits pétrochimiques. Après neuf mois de 1989, les ventes totalisent \$455 millions contre \$419 l'an dernier. Le bénéfice net se chiffre par \$29.6 millions ou \$1.47 l'action contre \$48.4 millions ou \$2.41 l'an dernier.

■ Canada Packers

TORONTO — Canada Packers a

connu un autre mauvais trimestre en raison des difficultés rencontrées dans plusieurs de ses secteurs d'opération. Après six mois d'opération, la société a enregistré des ventes de \$1.5 milliard contre \$1.6 milliard l'an dernier. Il en découle un modeste gain de 23 cents par action (\$8 millions) comparativement à 35 cents ou \$12.9 millions, l'an dernier.

■ Cogeco

MONTREAL — Les revenus de

Cogeco ont atteint \$101,969,000 lors du dernier exercice terminé le 31 août comparativement à \$49,046,000 l'an dernier. En dépit de cette augmentation fulgurante du chiffre d'affaire, le bénéfice net par action représente \$0.31 contre \$0.55 l'an dernier.

■ Disq Saturn

MONTREAL — Le chiffre d'affaires de Disq Saturne a atteint \$1.3 million au premier trimestre soit l'équivalent de ce qu'il était l'an dernier. La compagnie a accusé une perte de \$26,000 ou un cent l'action pour cette période comparativement à 7 cents l'action ou \$210,000 l'an dernier.

■ Texas Instrument

DALLAS — Le constructeur informatique américain Texas Instruments a enregistré une baisse de 30.6 % de son bénéfice net, à \$65 millions au troisième trimestre 1989, comparativement à la même période en 1988. Le résultat par action s'est établi à 0.67 cent, contre \$1.03 en 1988. Le chiffre d'affaires a été de \$4.66 milliards dans les neuf premiers mois de 1989, comparativement à \$4.60 milliards durant la même période en 1988. Texas Instrument a dégagé un bénéfice

net de \$255.8 millions dans cette période, contre \$271 milliards en 1988, en baisse de 5.6 %.

■ Gillette

BOSTON — La firme américaine Gillette Co, qui contrôle 60 % du marché mondial des rasoirs, a réalisé un bénéfice net à \$65.2 millions, en hausse de 2 %, au troisième trimestre 1989, comparativement à \$63.9 millions dans la même période de l'année précédente. Les ventes ont augmenté à \$921.6 millions au 3e trimestre. Toutefois, pour les neuf premiers mois de 1989, Gillette a enregistré une baisse de son bénéfice à \$205.3 millions, comparativement à \$207 millions en 1988. Le chiffre d'affaires a atteint \$2.76 milliards dans cette période contre \$2.61 milliards en 1988.

■ Exxon

NEW YORK — Exxon, première compagnie pétrolière américaine, a annoncé une baisse de 9.4 % de son bénéfice net au troisième trimestre malgré une hausse de 8 % de son chiffre d'affaires trimestriel. Le bénéfice net trimestriel est tombé à \$1.1 milliard (87 cents par action) contre \$1.2 milliards (93 cents) de juillet à septembre 1988, sur un chiffre d'affaires de \$23.66 milliards contre \$21.89 milliards précédemment. Pour l'ensemble des neuf premiers mois de 1989,

le bénéfice net d'Exxon a chuté de 34.5 % à \$2.54 milliards (\$1.99 par action) contre \$3.88 milliards (\$2.89) lors de la même période de 1988.

■ Bankers Trust

NEW YORK — Bankers Trust, huitième banque américaine, a annoncé une perte nette de \$1.42 milliard au troisième trimestre, due à un relèvement de 1.6 milliard de ses provisions sur les prêts au Tiers Monde. Cette perte (\$17.39 par action), qui se compare à un bénéfice net de \$162.1 millions (\$2.01) au troisième trimestre 1988, correspond exactement aux prévisions publiées par cette banque la semaine dernière lors de l'annonce de l'augmentation de ses provisions. En excluant le relèvement exceptionnel des provisions, le bénéfice net aurait progressé de 11 % de juillet à septembre 1989 pour atteindre 180 millions de dollars (\$2.18 par action).

■ McDonald

OAK BROOK — McDonald's Corp., premier groupe américain de restauration rapide, a annoncé une hausse de 14 % de ses bénéfices nets au troisième trimestre 1989 grâce surtout à une forte progression de ses activités à l'étranger et à la campagne promotionnelle nationale lancée aux États-Unis. Pour les trois mois

arrêtés au 30 septembre, les bénéfices nets du groupe ont atteint \$217.9 millions (59 cents par action) contre \$191 millions un an auparavant (51 cents par action). Le chiffre d'affaires de McDonald, en augmentation de 9.4 % sur la même période, a totalisé \$1.63 milliard.

■ Inco

TORONTO — Inco, premier producteur mondial de nickel, a annoncé une baisse de 35 % de son bénéfice net au troisième trimestre de son exercice 1989, à \$129.3 millions, comparativement à \$200.3 millions pour la période correspondante de l'an passé. Cependant, pour les trois premiers trimestres de l'exercice en cours, les bénéfices d'Inco totalisent \$601.3 millions comparativement à \$516.4 millions l'an passé. Cette progression des profits est notamment attribuable au doublement du bénéfice net au 1er trimestre, à \$276 millions contre \$126 millions pour la même période de 1988.

■ Finning

VANCOUVER — Le bénéfice net a enregistré une hausse de 12 % pour les neuf premiers mois de 1989, atteignant \$32.2 millions (\$1.11 par action). Le bénéfice total est passé de \$591.8 millions, en 1988, à \$615.6 millions en 1989.



LE RESTAURANT LE BIFTHEQUE, LA PLUS GRANDE MAISON DE BIFTECK AU CANADA, POURSUIT L'EXPANSION DE SES CONCEPTS A QUEBEC. SI VOUS ETES EXPERIMENTE EN RESTAURATION, DETERMINE A REUSSIR ET RECHERCHEZ L'ENCADREMENT D'UNE FORMULE EPROUVEE, VOICI L'OCCASION DE VOUS JOINDRE A UN FRANCHISEUR DONT LA REPUTATION, LE POUVOIR D'ACHAT ET LE CHIFFRE DE VENTE RECORD EST PHENOMENAL.

NOTRE PROPOSITION DE FRANCHISE COMPREND:

- SELECTION DE SITE
- FORMATION
- AMENAGEMENT
- STRATEGIE MARKETING, PUBLICITE
- ASSISTANCE PERMANENTE

FAITES PARTIE D'UNE EQUIPE GAGNANTE!

CONTACTEZ: MME BRIGITTE BELCOURT
ASSISTANTE-ADMINISTRATIVE AUX FRANCHISES
6705, COTE DE LIESSE
VILLE SAINT-LAURENT (QUEBEC) H4T 1E5

TÉL.: 1-514-739-6336



LA MAZDA 626: PUISSANTE ET SPACIEUSE.

VOICI LA 626 1990 DE MAZDA

La Mazda 626 joue admirablement bien sur tous les tableaux. Les performances de son nerveux moteur de 2,2 litres et le raffinement de sa tenue de route peuvent combler les pilotes les plus exigeants.

En même temps, c'est aussi une voiture qui sait gâter ses passagers.

Elle offre amplement de place pour accueillir 5 personnes en tout confort, des portières s'ouvrant largement pour un accès facile et un champ de vision absolument panoramique. En fait, la Mazda 626 est une superbe familiale qui comporte une foule de caractéristiques bien pensées et pratiques, comme une banquette arrière à dossier divisé 60/40 qui se replie pour permettre le transport de grands articles... des skis, par exemple.

De plus, sa suspension TTL brevetée assure une douceur de roulement inégalée, même sur route cahoteuse.

Ajoutez à cela la meilleure garantie de l'industrie et vous verrez à quel point la Mazda 626 est assez souple pour convenir à toute la famille. Faites-en l'essai au plus tôt.

LA QUALITÉ MAZDA S'APPUIE SUR LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE.



BERLINE GRAND TOURISME LX



BERLINE SPORT LX

mazda

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350 Bouvier
628-6336

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780 ouest, rue du Phare
562-0245

Ste-Foy
Jacques Girard Automobiles Inc.
656 rue Graham Bell
687-0753

Pintendre
A. Lachance Automobile Inc.
529 Route Kennedy
837-8897

Thetford Mines
Centre de L'Auto Amiante Inc.
410 sud, boul. Smith
338-4694

St. Georges de Beauce
Automobiles Sittelle
15300 boul. Lacroix
228-4815

Québec
Rendez-Vous Mazda
1615 boul. Henri Bourassa
529-8551

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455 boul. Ste-Anne
Pointe au Père
724-7888

Plessisville
Maurice Côté
Automobiles Inc.
637 rue St-Louis
362-7324

Ste-Patrice de Beauvoir
Automobiles M. Blais
462 rue Principale
596-2322

Rivière du Loup
Voyer Automobile Inc.
160 Fraser
862-3263

Grande Rivière
Lloyd Sutton Auto
89 Grande Allée
385-2279

Baie Comeau
Mazda Cote-Nord
291 boul. La salle
296-0202

Montmagny
Montmagny Mazda
201 blvd. Tache ouest
248-0014

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ SCOLAIRE
MONTREAL

Avis est donné que par sa résolution portant le numéro R.04.89-10-02, la Commission scolaire Montcalm accepte de vendre à la ville de Québec une parcelle de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot 2398-2-7 du cadastre de la paroisse de Saint-Sauveur, située à l'angle des rues Darveau et Lavergnière. Donné à Québec, ce vingt-troisième jour d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-neuf.

Claude Cloutier
Directeur général

UNIVERSITÉ
Concordia

APPEL D'OFFRES

PROPRIÉTAIRE:
Université Concordia
1455, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3G 1M8
Monsieur Frank Papineau
Tél.: (514) 848-4839

ARCHITECTES:
Werleman & Guy, Blouin & Associés
418, rue Saint-Sulpice
Montréal (Québec) H2Y 2V5
Monsieur Jacques Plante, plans
Monsieur Gilles Aubertin, devis
Tél.: (514) 274-8375

INGÉNIEURS EN
STRUCTURE:
Francis Bouvia & Associés
5120, avenue de Courville
Bureau 100
Montréal (Québec) H3W 1A8
Monsieur Vassily Verganelakis
Tél.: (514) 342-3430

EXPERTS-CONSEILS
EN MÉCANIQUE ET
ÉLECTRICITÉ:
Bouthillier Parizeau & Associés
9825, rue Verville
Montréal (Québec) H3L 3E1
Monsieur Bernard Beaudoin,
mécanique
Monsieur Raymond Ferron,
électricité
Tél.: (514) 383-3747

L'Université Concordia, propriétaire, demande des soumissions pour le lot contractuel numéro 2 de la construction de la nouvelle Bibliothèque Centre-Ville, Campus du Centre-Ville à Montréal. Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q. chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans et devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au Service des ressources matérielles, au 1550, de Maisonneuve Ouest, bureau 1100-97, à partir de 11 heures le 23 octobre 1989, contre un dépôt de cent dollars (100\$) qui sera remboursé au soumissionnaire sur remise des documents en parfaite condition.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cheque visé au montant de quatre millions cinq cent mille dollars (4 500 000 \$) à l'ordre du propriétaire, l'Université Concordia, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspondra à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de cheque visé, le montant de chacune d'elles correspondra à 10% du prix du contrat.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au 1550, boulevard de Maisonneuve, bureau 1100-33 jusqu'à 16 heures, en vigueur localement, le mercredi 6 décembre 1989 pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure.

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées au Québec à Montréal, doivent le faire au plus tard le mercredi 29 novembre 1989 à 16 heures.

Les formules fournies dans le cahier des charges du projet seront obligatoirement utilisées.

Les entrepreneurs soumissionnaires doivent assister obligatoirement, sous peine d'irrecevabilité de leur soumission, à une visite des lieux qui sera tenue le mercredi 8 novembre à 10 heures commençant au Royal-George, 1450, rue Bishop. Les soumissionnaires devront s'identifier et signer une feuille de présence.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions. Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q. 1981, c.A-6, R.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.
Dr Charles Giguère
Vice-recteur aux services

LES TITRES DE L'ÉCONOMIE

Richesse et puissance

Cet ouvrage savant propose une relecture de la pensée économique développée par les économistes des 16^e, 17^e et 18^e siècles. Adaptant le concept d'économie-monde de l'historien Fernand Braudel, l'auteur s'attaque aux travaux des Robert Turgot, Adam Smith (La richesse des nations), Marx, François Quesnay, David Ricardo et de plusieurs autres pères de la science économique moderne.

Complété par une bibliographie très intéressante, le discours de François Fourquet offre de nouvelles pistes de recherche quant au développement de la richesse et de la puissance des nations contemporaines.

Richesse et puissance de François Fourquet, Armillaire/La Découverte, 1989, 318 pages.

La machine à milliards

Cet ouvrage d'histoire économique du journaliste Mario Pelletier présente l'évolution d'un des plus puissants leviers financiers de la population québécoise : la Caisse de dépôt et placement du Québec.

L'auteur y met en évidence les principaux acteurs et les étapes marquantes du développement de l'Institution financière à partir de sa fondation au milieu des années 1960 jusqu'à aujourd'hui.

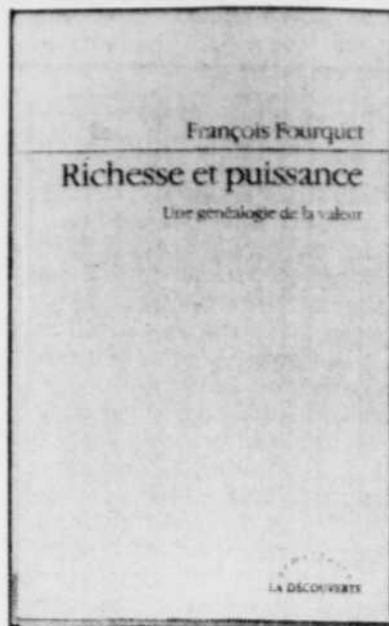
Les Jacques Parizeau, Jean Lesage, René Lévesque, Claude Prieur et plusieurs héros des premières heures de la caisse côtoient les Jean Campeau, Paul Desmarais et autres gestionnaires contemporains.

En plus de vulgariser le fonctionnement de la caisse, la lecture du livre de Pelletier permet de mieux comprendre les mouvements de fonds qui agitent les milieux financiers nord-américains, plus particulièrement ceux du Québec et de l'Ontario.

Finalement, au-delà de toutes considérations financières, La machine à milliards est une excellente source de réflexion sur le fédéralisme canadien.

La machine à milliards de Mario Pelletier, Québec-Amérique, 1989, 330 pages.

par LOUIS GAGNON
collaboration spéciale



Couche-Tard cherche une acquisition

MONTREAL — Le président d'Alimentation Couche-Tard, Alain Bouchard, affirme être activement à la recherche d'une acquisition d'une taille au moins aussi importante que celle de son entreprise.

par MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse canadienne

En marge de l'assemblée annuelle des actionnaires, M. Bouchard a dit avoir examiné plusieurs dossiers. Il aimerait pouvoir procéder à une telle acquisition au cours de l'exercice financier actuel.

Alimentations Couche-Tard est un réseau de dépanneurs franchisés qui comprend actuellement 146 unités, un nombre qui devrait atteindre 160, en avril 1990.

L'entreprise est concentrée au Québec. M. Bouchard indique être passé bien près d'une expansion en Ontario mais que l'acquisition projetée avait finalement échoué. Il déclarait hier qu'un implantation dans la province voisine ne constituait pas une priorité. Il a également précisé qu'une telle expansion se ferait peut-être avec un partenaire québécois.

Il ajoute qu'en Ontario, la pénétration du marché passerait par une entente avec une pétrolière.

Car de plus en plus, Alimentation Couche-Tard développe son réseau au Québec en parallèle avec l'exploitation de stations-services. Actuellement, environ 60 dépanneurs sont associés à des postes d'essence sur les 145 actuels. Mais pour l'année en cours, environ 75 % des nouveaux magasins seront pourvus de postes de distribution d'essence.

M. Bouchard signale d'ailleurs son intérêt pour l'acquisition des stations d'essence Texaco ou Esso qui seront mises en vente au Québec et en Ontario à la suite de l'achat de Texaco par l'Impériale. Il affirme qu'il y a un « impact important » sur les ventes des dépanneurs lorsqu'ils offrent aussi le service de distribution d'essence. L'achalandage est accru, la gamme des produits vendus s'élargit à certains accessoires d'automobiles tandis que l'on constate que le ratio de vente des cigarettes est plus élevé.

Le capital-actions d'Alimentation Couche-Tard est détenu en majorité par la société Actidev. Depuis l'acquisition des dépanneurs Sept-Jours, les Epiciers-Unis Métro-Richelieu détiennent une participation de 20 % dans l'entreprise.

Au cours du dernier exercice financier complet, Alimentation Couche-Tard a eu des ventes réseau de \$135,5 millions. La compagnie a eu un chiffre d'affaires de \$14,6 millions contre \$11,5 millions l'année précédente. Le bénéfice net avait été de \$1,25 million (ou 20 cents l'action) contre \$1,42 million (ou 23 cents l'action) l'année antérieure. La baisse s'explique essentiellement par une perte extraordinaire due à la dévaluation d'une compagnie apparentée.

MIKES

OCCASION DE FRANCHISES

Les Restaurants Mikes est une société dont le siège social est situé au Québec. Considérée comme la plus importante chaîne de restaurants de style italien dans la province de Québec, elle compte déjà plus de 110 restaurants, et continue de croître rapidement.

Nous ouvrons de nouvelles franchises dans la région de Québec. Le franchisé que nous recherchons possède un esprit d'entrepreneuriat et des qualités de meneur et de grand motivateur.

Mikes offre à ses franchisés une gamme complète de services et tout le soutien nécessaire, leur assurant ainsi une croissance de leurs ventes et de leurs bénéfices.

Si vous croyez posséder les qualités requises, communiquez avec:

Mme Nicole Vigneault
Les Restaurants Mikes
une division de M-Corp Inc. (514) 341-5544

MAXIMA



**QUALITÉ
CONFORT**

**PUISSANCE
PRESTIGE**

PRIX!

Nous liquidons
nos 89 à des
prix... Venez
négocier!



Ste1Foy
NISSAN

Concessionnaire
recommandé par



2060, boul. Charest Ouest 681-7371

HOMMAGE AU COLONEL D'AVIATION
GABRIEL TASCHEREAU
ET SON EQUIPAGE
JUIN 1942



BIÈRES, MENU ET AMBIANCE INTERNATIONALE
GARE DU PALAIS, QUÉBEC
522 3555

Utilisez le stationnement souterrain à gauche de la gare, gratuit le midi et le soir dès 17 heures
Valet de stationnement disponible

Mardi 24 octobre 21h à 22h00 Débat

opposant deux des
candidats à la mairie
de Québec.

Jean-François Bertrand
du Progrès Civique et
Jean-Paul L'Allier du
Rassemblement Populaire
répondent aux questions
de Maritchu d'Abbadie.



Jean-François Bertrand



Jean-Paul L'Allier

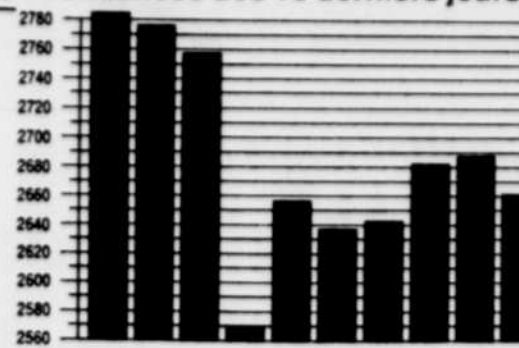
**POUR
VOUS
AVANT TOUT**

animation: Maritchu d'Abbadie



Radio-Canada
Québec 11/Câble 6

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 2.662,91, en baisse de 26,23. Volume des transactions : 164,8 millions d'actions. Titres en hausse : 503. Titres en baisse : 985. Titres inchangés : 470.

— A et B —

Titres	Ventes	Revenus	Revenus par action
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00

— H et L —

Titres	Ventes	Revenus	Revenus par action
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00

— C —

Titres	Ventes	Revenus	Revenus par action
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00

— D et G —

Titres	Ventes	Revenus	Revenus par action
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00

LES FONDS MUTUELS

Les fonds mutuels ont enregistré une baisse de 1,17% à la clôture de la séance. Le volume des transactions s'élevait à 1,1 milliard d'actions.

Fonds	Ventes	Revenus	Revenus par action
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Les options transigées ont enregistré une baisse de 1,17% à la clôture de la séance. Le volume des transactions s'élevait à 1,1 milliard d'actions.

Options	Ventes	Revenus	Revenus par action
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00

LA BOURSE AMÉRICAINE

La bourse américaine a enregistré une baisse de 1,17% à la clôture de la séance. Le volume des transactions s'élevait à 1,1 milliard d'actions.

Titres	Ventes	Revenus	Revenus par action
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Les options transigées ont enregistré une baisse de 1,17% à la clôture de la séance. Le volume des transactions s'élevait à 1,1 milliard d'actions.

Options	Ventes	Revenus	Revenus par action
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00

LA BOURSE AMÉRICAINE

La bourse américaine a enregistré une baisse de 1,17% à la clôture de la séance. Le volume des transactions s'élevait à 1,1 milliard d'actions.

Titres	Ventes	Revenus	Revenus par action
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00

LES MONNAIES

Le dollar américain a fermé hier en baisse de 38/100 et cotait \$1,1700. Au lieu de \$1,1738 vendredi en clôture. La livre sterling a fini en hausse de 1/3100 à \$1,8749. En devise US, le dollar canadien a gagné 28/100 à 85,47 cents US et le sterling 1/40100 à \$1,6025. Ces cotes proviennent de la Banque Royale. Le dollar s'est nettement replié hier à New York dans une atmosphère modérément active. Il se changeait à 141,85 yen contre 142,45 vendredi soir et à 1,8455 deusmark contre 1,8570 et valait 142,30 yen et 1,8568 DM dans les premières transactions hier matin. La monnaie américaine accusait également une baisse marquée face à l'ensemble des autres grandes devises européennes, à 1,6181 franc suisse contre 1,6280 vendredi soir, à 6,2695 franc français contre 6,3100 et à 6,6232 lire sterling contre 6,6297. L'once d'or a cédé quelques fractions en clôture à \$367 contre \$367,30 en fin de semaine passée. « Il ne s'est pas passé grand-chose sur le marché », a noté un cambiste de la Citibank. Celui-ci a expliqué la baisse marquée par des facteurs techniques. Le dollar a commencé à reculer plus nettement vers 14 h 30, vraisemblablement en réaction à un recul de plus de 20 points de l'indice Dow Jones des valeurs vedettes à Wall Street.

LES MONNAIES

Monnaie	Ventes	Revenus	Revenus par action
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00

LES MÉTAUX

Les prix comptants des métaux à la fermeture des marchés, hier. Les prix de l'aluminium, du cuivre, du nickel, du zinc et du plomb sont donnés en livres sterling par tonne métrique. CUIVRE: 1756-1759; PLOMB: 483-485; ZINC: 1540-1550; ALUMINIUM: 1845-1850; NICKEL: 10525-10550.

Métaux	Ventes	Revenus	Revenus par action
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00
ACM	1.00	1.00	1.00

Recherche et développement : la fiscalité a très peu d'impact

Il semble que le programme d'encouragement fiscal du gouvernement du Québec pour stimuler la recherche et le développement (R&D) a peu d'impact auprès des grandes entreprises, même si elles seules, six de ces sociétés dépensent plus de \$500 millions en R&D cette année.

Lorsque Québec accorde la sienne.

« Ça ne nous avance à rien. C'est une situation que les deux gouvernements vont devoir régler, et dont il faudrait saisir les deux premiers ministres. »

Chez Bombardier, on ne va pas aussi loin : « C'est beaucoup mieux que rien, reconnaît le vice-président finances chez Bombardier, Paul Larose. Mais étant donné que le taux d'imposition des entreprises est assez bas au Québec, des crédits d'impôt de 10 % sur les salaires n'ont pas un gros impact. Pas au point de modifier une décision dans un sens ou l'autre. »

Raymond Fortier, spécialiste de ces questions chez Caron Bélanger Clarkson Gordon, explique pourquoi il répute aux gouvernements de cumuler leurs interventions : « Le danger c'est que le montant de l'aide accordée à une entreprise en vienne à dépasser celui de ses dépenses. »

L'aide des gouvernements peut éponger, malgré tout, jusqu'à 70 % des investissements qu'une entreprise consacre en recherche et développement. D'après une étude réalisée par M. Fortier, si les réductions d'impôt du Québec n'étaient pas imposées par le fédéral, l'aide atteindrait 87 %, voire 99 % des dépenses.

Le champion toute catégorie est certainement Pratt & Whitney, avec un budget de \$250 millions en 1989, de 15 % plus élevé que celui de l'exercice précédent.

Le gouvernement provincial, depuis quelques années, augmente à chacun de ses budgets son programme d'incitatifs fiscaux dans l'espoir de stimuler ces investissements. Mais tout indique que pour les grandes entreprises, cette aide ne fait pas une grande différence. Dans certains cas, elle remplace même tout simplement une aide qui serait autrement accordée par le fédéral.

Chez Pratt & Whitney, une porte-parole, Louise Boutin, explique que l'impact des mesures du Québec est pratiquement nul puisque « Ottawa diminue son aide

En 1989, six d'entre elles dépensent pas moins de \$504 millions à ce chapitre. Ce sont : Pratt & Whitney, Bombardier, CAE, Marconi, Alcan et Spar. Dans l'ensemble, les sommes dépensées en 1989 par ces six poids lourds ont connu une augmentation modeste de 4 %, à peu près équivalente à l'inflation, par rapport aux \$481 millions dépensés en 1988.

La compagnie CAE investit près de \$60 millions en recherche et développement à ses installations de Montréal. « L'aide gouvernementale ne paie pas une large part de nos investissements en R&D, soutient quant à lui Fred Fraser, aux bureaux de Toronto de la compagnie. Ces crédits d'impôts nous permettent tout de même d'améliorer notre compétitivité, mais pas d'une façon si importante, parce que la plupart des autres pays ont des programmes semblables. Tant mieux si on les a, mais il faut de toute façon que nous fassions ces investissements, aide ou pas. »

Le champion toute catégorie est certainement Pratt & Whitney, avec un budget de \$250 millions en 1989, de 15 % plus élevé que celui de l'exercice précédent.

Le gouvernement provincial, depuis quelques années, augmente à chacun de ses budgets son programme d'incitatifs fiscaux dans l'espoir de stimuler ces investissements. Mais tout indique que pour les grandes entreprises, cette aide ne fait pas une grande différence. Dans certains cas, elle remplace même tout simplement une aide qui serait autrement accordée par le fédéral.

Chez Pratt & Whitney, une porte-parole, Louise Boutin, explique que l'impact des mesures du Québec est pratiquement nul puisque « Ottawa diminue son aide

En 1989, six d'entre elles dépensent pas moins de \$504 millions à ce chapitre. Ce sont : Pratt & Whitney, Bombardier, CAE, Marconi, Alcan et Spar. Dans l'ensemble, les sommes dépensées en 1989 par ces six poids lourds ont connu une augmentation modeste de 4 %, à peu près équivalente à l'inflation, par rapport aux \$481 millions dépensés en 1988.

La compagnie CAE investit près de \$60 millions en recherche et développement à ses installations de Montréal. « L'aide gouvernementale ne paie pas une large part de nos investissements en R&D, soutient quant à lui Fred Fraser, aux bureaux de Toronto de la compagnie. Ces crédits d'impôts nous permettent tout de même d'améliorer notre compétitivité, mais pas d'une façon si importante, parce que la plupart des autres pays ont des programmes semblables. Tant mieux si on les a, mais il faut de toute façon que nous fassions ces investissements, aide ou pas. »

Le champion toute catégorie est certainement Pratt & Whitney, avec un budget de \$250 millions en 1989, de 15 % plus élevé que celui de l'exercice précédent.

Le gouvernement provincial, depuis quelques années, augmente à chacun de ses budgets son programme d'incitatifs fiscaux dans l'espoir de stimuler ces investissements. Mais tout indique que pour les grandes entreprises, cette aide ne fait pas une grande différence. Dans certains cas, elle remplace même tout simplement une aide qui serait autrement accordée par le fédéral.

Chez Pratt & Whitney, une porte-parole, Louise Boutin, explique que l'impact des mesures du Québec est pratiquement nul puisque « Ottawa diminue son aide

En 1989, six d'entre elles dépensent pas moins de \$504 millions à ce chapitre. Ce sont : Pratt & Whitney, Bombardier, CAE, Marconi, Alcan et Spar. Dans l'ensemble, les sommes dépensées en 1989 par ces six poids lourds ont connu une augmentation modeste de 4 %, à peu près équivalente à l'inflation, par rapport aux \$481 millions dépensés en 1988.

LE MONDE

La Hongrie républicaine et démocratique

BUDAPEST (d'après AFP, AP et NYTNS) — La proclamation de la « République de Hongrie », le jour même du 33ème anniversaire du début de l'insurrection de 1956 a symbolisé, hier, la fin de l'ancien régime communiste et l'instauration à terme d'une démocratie de type parlementaire occidental.

Trente-trois ans, jour pour jour, après l'écrasement de l'insurrection hongroise par les blindés soviétiques, la nouvelle république hongroise a en effet été proclamée dans la capitale hongroise.

100.000 personnes manifestaient encore, hier soir, dans les rues tant pour commémorer la tragédie de 1956, que pour fêter l'avènement de la nouvelle république, devant l'immeuble du parlement où, quelques heures plus tôt, l'Etat hongrois cessait officiellement d'être communiste et la république d'être populaire et socialiste.

« Je déclare solennellement que selon notre nouvelle Constitution, la Hongrie a depuis ce jour, le 23 octobre 1989, le statut et le

nom de République de Hongrie ».

C'est par ces mots accueillis par un tonnerre d'applaudissements de dizaines de milliers de Hongrois, selon la police, rassemblés sur la place Kossuth devant le parlement que le chef de l'Etat par intérim, Matyas Szuros, a proclamé la nouvelle République, hier midi, du haut du balcon du parlement drapé des couleurs nationales rouge, blanc et vert.

Ce rassemblement d'hier soir a été l'apogée d'une série de manifestations organisées pour la première fois en toute liberté par 23 mouvements de l'opposition sur les plus importants lieux de souvenir du soulèvement, écrasé dans le sang par les chars soviétiques le 4 novembre 1956.

Lorsque plusieurs orateurs, tous d'anciens insurgés dont Sándor Racz, président des conseils ouvriers insurrectionnels de Budapest, se sont référés devant le parlement à la présence des troupes soviétiques dans le pays, la foule les a interrompus en scandant « Russes dehors ».

En revanche, quand M. Gyula Oroszovsky, rédacteur en chef d'un quotidien des insurgés, a souhaité que M. Mikhail Gorbatchev « ait du succès », la foule a frénétiquement applaudi ses propos.

Par ailleurs, le ministre hongrois des affaires étrangères, M. Gyula Horn, a déclaré lundi à Stockholm que son pays « respectera ses engagements avec le Pacte de Varsovie jusqu'à nouvel ordre, tout comme l'on essaye actuellement de moderniser et d'atténuer le caractère idéologique de ce dernier ». M. Horn a ajouté que les aspirations futures de la Hongrie se dirigeaient vers la neutralité politique.



Une petite Hongroise brandit le drapeau de son pays pendant l'allocation du chef d'Etat de la nouvelle république, Matyas Szuros.

En Allemagne de l'Est

La dissidence veut la tête de M. Krenz

BERLIN-EST (d'après AFP) — Pendant que 200.000 Allemands de l'Est manifestaient calmement à Leipzig, la dissidence demandait, hier, qu'une commission d'enquête indépendante examine la responsabilité du nouveau secrétaire général Egon Krenz, responsable de l'appareil policier de la RDA, dans la brutale répression des manifestations anti-gouvernementales du début du mois à Berlin-Est.

L'opposition illégale a également lancé un appel à la Chambre du peuple, le parlement est-allemand, pour que les députés refusent d'élire, aujourd'hui, comme prévu, le successeur d'Erich Honecker à la présidence de la République.

Des représentants de plusieurs groupes d'opposition ont demandé au cours d'une conférence de presse qu'une commission indépendante examine la responsabilité de M. Krenz, qui était secrétaire du comité central et membre du bureau politique chargé de la sécurité intérieure, dans les exactions commises selon eux par les forces de l'ordre lors des manifestations pour la démocratie des 7 et 8 octobre à Berlin-Est.

La police avait violemment chargé des manifestants qui protestaient à l'occasion du 40ème anniversaire de la RDA. Entre sept cents et neuf cents personnes avaient été interpellées, selon l'opposition.

Parlant au nom des différents groupes de l'opposition, Reinhard Schult, membre de Nouveau Forum, a demandé que soient rendus publics les résultats de l'enquête de la commission indépendante. « Les conséquences politiques et juridiques doivent en être tirées », a-t-il ajouté.

La conférence de presse présentait quelque 150 témoignages de brutalités policières réunis par l'opposition : femmes déshabillées, personnes battues, insultes, humiliations. Un rapport similaire sur les violences policières à Dresde avait été présenté la veille par l'Eglise protestante de Saxe.

Les principales composantes de l'opposition étaient réunies dans une salle paroissiale de la banlieue de Berlin : Nouveau Forum, Parti social-démocrate nouvellement fondé (SDP), les groupes Renouveau démocratique, Démocratie Maintenant et d'autres dissidents.

Bureau du président d'élection

AVIS DE SCRUTIN

Aux électeurs de la ville de Québec

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux électeurs de la Ville de Québec, que les déclarations de candidature des personnes dont les noms suivent ont été acceptées par le soussigné dans le délai prescrit à l'article 153 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qu'en conséquence un scrutin est nécessaire pour combler les postes de maire et de conseillers des 21 districts électoraux de la Ville de Québec.

Les personnes mises en candidature à cette élection sont les suivantes :

Candidats au poste de maire :

Jean-François BERTRAND
16, Jardins-Murci, #431
Québec (Québec) G1S 4V9
Progrès Citoyen de Québec

Jean-Paul L'ALLIER
51, rue St-Pierre #326
Québec (Québec) G1K 3Z7
Rassemblement Populaire

René-Lucien LAPOINTE
530, 17ème Rue
Québec (Québec) G1J 2G9

Candidats aux postes de conseillers :

DISTRICT 1

Donald BAILLARGEON
115, rue des Saules ouest
Québec (Québec)
G1L 1E3
Rassemblement Populaire

Gabriel LÉGARE
245, rue des Saules ouest
Québec (Québec)
G1L 1E5
Progrès Citoyen de Québec

DISTRICT 2

Rodrigue GARON
470, 25^e Rue
Québec (Québec)
G1J 1K6

Claude LAROSE
500, 20^e Rue
Québec (Québec)
G1J 1W1
Rassemblement Populaire

Georges LECLERC
210 de la Colombe Est
Québec (Québec)
G1L 1R4
Progrès Citoyen de Québec

DISTRICT 3

André FORGUES
2470, rue Paré
Québec (Québec)
G1J 3X4
Progrès Citoyen de Québec

Lise P. ROCHEFORT
2085, rue de Grandville #3
Québec (Québec)
G1J 1V8
Rassemblement populaire

DISTRICT 4

Louise NADEAU
1981, av. Champigny
Québec (Québec)
G1J 4M5
Progrès Citoyen de Québec

Françoise VIGER
790, 3^e Avenue
Québec (Québec)
G1L 2W6
Rassemblement Populaire

DISTRICT 5

Helène FERGUSSON
1057, 4^e Avenue
Québec (Québec)
G1J 3B1
Progrès Citoyen de Québec

Françoise ROBERGE
977, 4^e Avenue
Québec (Québec)
G1J 3A8
Rassemblement Populaire

DISTRICT 6

Alain DELWAIDE
1610, rue d'Assise
Québec (Québec)
G1L 3V1
Rassemblement populaire

Gilbert DENIS
237, 8^e Rue
Québec (Québec)
G1L 2N8
Progrès Citoyen de Québec

DISTRICT 7

Rejean LEMOINE
294, rue de la Chapelle
Québec (Québec)
G1K 1K4
Rassemblement Populaire

Claude D. MARLEAU
384, des Commissaires Est
Québec (Québec)
G1K 2P1
Progrès Citoyen de Québec

DISTRICT 8

Jacques FISET
279, rue St-Vallier Ouest
Québec (Québec)
G1K 1K4
Rassemblement Populaire

Gerard MARCOTTE
120, rue St-François Ouest
Québec (Québec)
G1K 1J2
Progrès Citoyen de Québec

DISTRICT 9

Jean CAREAU
331, rue Bouffard #1
Québec (Québec)
G1N 3C8
Progrès Citoyen de Québec

Françoise MORIN
342, rue Anna
Québec (Québec)
G1N 3L7
Rassemblement Populaire

Michel PAGE
415, rue St-Vallier Ouest
Québec (Québec)
G1K 1K7

DISTRICT 10

Luc CIMON
515, Signal #6
Québec (Québec)
G1K 5L9

Pierre-André GAUDREAU
305, rue Joliette
Québec (Québec)
G1K 2K1
Rassemblement Populaire

Yvan GIGNAC
294, rue Franklin
Québec (Québec)
G1K 2G1
Progrès Citoyen de Québec

DISTRICT 11

Suzane G. BELANGER
425, rue Levesque
Québec (Québec)
G1S 1P8
Progrès Citoyen de Québec

Paul MACKAY
485, rue Jeanne d'Arc
Québec (Québec)
G1S 2R9
Rassemblement Populaire

DISTRICT 12

Winnie FROHN
541, rue St-Gabriel
Québec (Québec)
G1R 1W4
Rassemblement Populaire

Stéphane ROBITAILLE
360, rue Richelieu #4
Québec (Québec)
G1R 1J8
Progrès Citoyen de Québec

DISTRICT 13

Marie LECLERC
1088, rue Salisbury
Québec (Québec)
G1R 2V8
Rassemblement Populaire

François MARCHAND
172, rue Fraser
Québec (Québec)
G1R 2B8
Progrès Citoyen de Québec

DISTRICT 14

Charles R. AMYOT
855, rue Joffe #1
Québec (Québec)
G1S 3L9
Progrès Citoyen de Québec

Richard DUGAS
260, rue de l'Acadie #5
Québec (Québec)
G1L 4G2
Rassemblement Populaire

DISTRICT 15

Louis-Paul GRENIER
810, av. Eymard
Québec (Québec)
G1S 4A1
Progrès Citoyen de Québec

Pierre MAINGUY
1319, av. du Moulin
Québec (Québec)
G1S 2G7
Rassemblement Populaire

DISTRICT 16

Gérard BARBER
3690, av. St-Leandre
Québec (Québec)
G1P 1E8

Armand BOUCHER
1530, rue Verlain
Québec (Québec)
G1P 2A5
Rassemblement Populaire

Gérald POIRIER
220, rue St-Jude
Québec (Québec)
G1P 1Z7
Progrès Citoyen de Québec

DISTRICT 17

Gaston BISSON
2730, boul. Central
Québec (Québec)
G1P 3P1
Progrès Citoyen de Québec

André LEMOINE
2053, rue Carreau
Québec (Québec)
G1P 2R6
Rassemblement Populaire

DISTRICT 18

Marguerite DORION
1230, côte des Érables
Québec (Québec)
G2K 1V1
Progrès Citoyen de Québec

Bruno MALTAIS
7942, boul. St-Jacques
Québec (Québec)
G2C 1L8
Rassemblement Populaire

DISTRICT 19

Charlotte M. MUNGER
4555, Carré Ducloux
Québec (Québec)
G1P 1C3
Rassemblement Populaire

André PICARD
5320, rue Parbault
Québec (Québec)
G1P 3V9
Progrès Citoyen de Québec

DISTRICT 20

Claude CANTIN
8540, Carré Rougemont
Québec (Québec)
G2B 2M4
Rassemblement Populaire

Napoléon LETOURNEAU
2365, rue du Moulin
Québec (Québec)
G2B 2C5
Progrès Citoyen de Québec

DISTRICT 21

Jacques JOBIN
4100, rue Benoit
Québec (Québec)
G2A 3S8
Progrès Citoyen de Québec

Bruno MONTOUR
4490, rue Buteau
Québec (Québec)
G2B 4N1
Rassemblement Populaire

LE JOUR DU SCRUTIN, LE 5 NOVEMBRE 1989, LES BUREAUX DE VOTE SERONT OUVERTS DE 09H00 À 19H00, CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 210 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS.

LE RECENSEMENT DES VOTES AURA LIEU LUNDI LE 6 NOVEMBRE 1989 À COMPTER DE 09H00 DANS LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL.

DE PLUS, VINGT ET UN (21) BUREAUX DE VOTE PAR ANTICIPATION SERONT OUVERTS LES DIMANCHE ET LUNDI 29 ET 30 OCTOBRE 1989 DE 12H00 À 20H00 AUX ENDROITS SUIVANTS :

Bureau de l'adjoint du président d'élection
155, rue des Chênes ouest, Québec (Québec) G1L 1K6

Centre Communautaire Ferland
1600, 8^e Avenue, Québec (Québec) G1J 3N5

Bureau de l'adjoint du président d'élection
130, rue St-Joseph Est, Québec (Québec) G1K 3B2

Bureau de l'adjoint du président d'élection
891, rue d'Aiguillon, suite A-100, Québec (Québec) G1R 1M9

Bureau de l'adjoint du président d'élection
2725, rue Lafrance, Québec (Québec) G1P 3N4

Québec, 17 octobre 1989

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 171 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Antoine Carrier, avocat
Président d'élection



La Tchecoslovaquie suit

VIENNE (d'après AFP) — Pour la première fois depuis l'écrasement du « printemps de Prague », en août 1968, un premier ministre tchécoslovaque, M. Ladislav Adamec, a reconnu que le programme de réformes de M. Alexandre Dubcek « contenait toutes une série d'éléments positifs qui n'ont cependant pas pu être réalisés sous les conditions de 1968 ».

Dans une interview accordée à plusieurs journaux autrichiens avant sa visite mardi et mercredi à Vienne, M. Adamec a même laissé entendre une nouvelle évaluation des événements de 1968 en Tchécoslovaquie, à condition qu'il n'y ait pas de « nuits de la Saint-Barthélemy » (sanglants règlements de compte).

M. Adamec a déclaré qu'il ne « dénigre pas Alexandre Dubcek et les autres chefs de file » du « printemps de Prague. « J'ai travaillé avec lui quand il était à la

tête du Parti Communiste. Ils n'avaient tout simplement pas la force de résoudre les problèmes. Ils étaient dépassés par les événements ».

Par ailleurs, six mouvements d'opposition tchécoslovaques ont annoncé, hier, leur intention de manifester « pacifiquement » et « indépendamment » des célébrations officielles, samedi prochain à Prague et dans les « principales villes » du pays, à l'occasion du 21ème anniversaire de la fondation de la Tchécoslovaquie, le 28 octobre 1918.

Charnier de Polonais

VARSOVIE (AFP) — De 500 à 3.000 victimes de la répression stalinienne ont été enterrées secrètement à Varsovie, entre les années 1945 et 1956, a affirmé, hier, la télévision polonaise.

Selon la télévision, la preuve de l'existence de ce charnier a été trouvée, à l'automne dernier, dans les archives de l'église Sainte-Catherine, à Varsovie. Le cimetière de l'église, a souligné la télévision, jouxte le lieu où ont été enterrés ces centaines de personnes, toutes assassinées, selon elle, dans la prison Rakowiecka, de Varsovie, siège à l'époque de la police politique (UB).

C'est la première fois que cette affaire est évoquée dans les médias officiels polonais.

La télévision n'a toutefois pas précisé la nature des preuves dont elle disposait, alors que depuis

plusieurs années, des rumeurs faisaient état de ce charnier.

Parmi les victimes de cette répression, il y aurait notamment, selon la télévision, le général Emil Fieldorf-Nil, de l'armée nationale AK (relevant du gouvernement en exil à Londres pendant la guerre), ainsi qu'un groupe de scouts, fusillés le 26 décembre 1946, et dont le plus jeune était âgé de 17 ans.

Le curé de la paroisse Sainte-Catherine, le père Jozef Maj, également président du « Comité commémoratif des victimes de la terreur » a invité les Polonais à envoyer des témoignages sur la répression au cours des années 1945-1956, a rapporté la télévision.

Mulroney choqué par Thatcher

KUALA LUMPUR (PC, AFP) — Les esprits s'étaient - à peine - calmés hier au sommet du Commonwealth, après le sévère accrochage survenu entre Margaret Thatcher et les autres leaders. La première ministre britannique a choqué ses collègues en émettant sa propre déclaration sur l'Afrique du Sud et en se dissociant de l'appel du Commonwealth au renforcement des sanctions contre Pretoria, dimanche, elle qui venait pourtant tout juste de signer le communiqué conjoint.

Intraitable comme à son habitude, la « Dame de fer » n'avait pas jugé bon de prévenir ses autres collègues avant d'émettre sa déclaration unilatérale. Ce que le premier ministre canadien, Brian Mulroney, n'a pas du tout apprécié.

Selon des participants au sommet, qui s'achève aujourd'hui, M. Mulroney était indigné. Il aurait déclaré lors d'une réunion à huis clos, lundi, qu'il n'avait « jamais fait partie d'un organisme international dans lequel des gens signent un document à cinq heures pour le répudier une heure plus tard ».

Il a ajouté qu'il concéderait à Mme Thatcher une chance de s'expliquer, « ce qui est plus que ce qu'elle nous a accordé hier ».

Le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, a souligné que Mme Thatcher était, comme à l'habitude, « la seule voix dissidente » de la réunion de cette année. « Je ne sais pas si c'est cela la politique

britannique, mais j'estime que c'est méprisable et inacceptable », a-t-il ajouté. Selon lui, le communiqué britannique séparé ne sert qu'à deux choses : « dire aux Noirs d'Afrique du Sud que la Grande-Bretagne appuie l'apartheid et dire aux apôtres de l'apartheid que la Grande-Bretagne demeure leur ami ».

Hawke en colère

Quant au premier ministre de l'Australie, Bob Hawke, il fulminait. Toujours selon des sources proches de la conférence, M. Hawke s'est plaint d'avoir fait des concessions, comme tout le monde, pour parvenir à une déclaration unanime du Commonwealth sur l'Afrique du Sud et que la distribution d'une contre-déclaration par Mme Thatcher « n'était pas la bonne façon de fonctionner ».

Dans l'après-midi, M. Mulroney s'était suffisamment calmé pour pouvoir affirmer devant les journalistes qu'il ne croyait pas

que le geste de Mme Thatcher menaçait la cohésion du Commonwealth.

Mais le premier ministre canadien s'est empressé à plusieurs reprises en discutant de l'affaire, tout en évitant de critiquer directement la première ministre Thatcher. « Si l'on veut que le fonctionnement du Commonwealth soit satisfaisant, il est nécessaire de respecter la tradition britannique du fair-play », a-t-il cependant commenté.

Sans contester le droit de tout premier ministre de faire connaître la position de son pays, a-t-il poursuivi, « où serions-nous si, après avoir convenu d'une position commune et l'avoir communiquée à la presse, 49 nations décidaient de publier des opinions dissidentes? Où pensez-vous que nous serions rendus, comme Commonwealth? »

Il a rejeté l'hypothèse, soulevée par un journaliste, voulant que lui et le reste des leaders du Commonwealth aient été les dupes de

Mme Thatcher.

Divergence sur les sanctions

La Grande-Bretagne s'est refusée à endosser quatre points bien précis du communiqué du Commonwealth sur l'Afrique du Sud, notamment l'appel au resserrement des sanctions financières contre le régime de Pretoria. Mme Thatcher s'est également dissociée des recommandations en faveur du resserrement d'un embargo sur la vente d'armes à Pretoria.

Pour sa part, de l'Afrique du Sud, l'archevêque anglican du Cap, M. Desmond Tutu, a qualifié de « scandaleuse et isolée » l'attitude du premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, vis-à-vis des sanctions contre son pays.

Quant au Le président sud-africain, Frederik De Klerk, il a bien sûr condamné « l'ingérence » des dirigeants du Commonwealth dans les affaires sud-africaines, en excluant explicitement le premier ministre britannique de ses critiques.

62 «boat people» vietnamiens arrivent exténués à Singapour

SINGAPOUR (AFP) — Soixante deux réfugiés vietnamiens sont arrivés à Singapour à bord d'un navire grec, a annoncé hier le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).

Selon le communiqué de l'UNHCR, les « boat people » dont la plupart se trouvaient dans un état de grande faiblesse, ont été récupérés vendredi par le « Anezina » à environ 120 km des côtes de l'état oriental de Sarawak (Malaisie).

Selon le témoignage d'un réfugié, le bateau, repéré par un avion, avait tout d'abord été secouru le 15 octobre par un navire malaisien qui, après avoir fourni 40 litres d'eau et quelques vivres, l'avait remorqué pendant dix-neuf heures en direction du rivage. Puis la corde avait été brusquement coupée.

Six personnes ont péri lors du voyage, dont quatre — un homme et trois femmes — sont morts de faim et de déshydratation après ce remorquage avorté.

Le 1er septembre, 68 personnes avaient quitté Cuu Long (sud-ouest du Vietnam) à bord d'une embarcation de 14 mètres, dont le moteur a cassé au bout de trois jours, a précisé l'UNHCR. Deux

hommes sont alors partis en barque et sont présumés morts.



De la fumée et des flammes jaillissent de la firme de produits chimiques Phillips Chemical, à Pasadena (Texas). On ignorait, hier soir, le nombre de morts, mais on rapportait une centaine de blessés conduits à l'hôpital.

Explosion d'une usine

PASADENA, États-Unis (AFP, Reuter, AP) — Une centaine d'employés ont été blessés, hier, dans une forte explosion suivie d'un gigantesque incendie, qui a ébranlé un complexe chimique à Pasadena, près de Houston au Texas, a-t-on appris auprès des autorités locales.

Il y aurait plusieurs morts impossibles à dénombrer, hier soir, compte tenu de l'intensité des flammes.

L'usine de fabrication de plastique appartient à la compagnie Phillips Petroleum.

Les explosions, survenues vers 13h00 locales, ont projeté des débris à plusieurs kilomètres à la ronde et provoqué une boule de feu visible à 24 km de distance, selon la police. Au moins deux explosions ont suivi la première, selon la même source.

Huit cents élèves d'une école élémentaire située à environ 2,5 km de l'usine ont été évacués et le chenal d'accès au port de Houston

a été fermé.

Les autorités, qui ont bouclé la zone, ont appelé des hélicoptères d'évacuation médicale et des pompiers ont été envoyés sur les lieux.

«C'était comme si quelqu'un venait de larguer une bombe atomique», a déclaré un ouvrier de l'usine, M. Kelly Manerly. Il a indiqué avoir entendu un sifflement pendant cinq minutes, puis avoir vu flotter un nuage. «J'ai dit à un agent de sécurité que je ne voyais que du gaz. Puis cela a explosé», a-t-il raconté.

L'usine, qui fait partie d'un complexe chimique, emploie plusieurs centaines de personnes.

Les cyclones depuis 20 ans

LAGOS, Nigeria (AFP) — Les cyclones tropicaux ont tué plus de 500.000 personnes et fait plus de \$6 milliards de dégâts au cours des 20 dernières années, et le déficit alimentaire causé par la sécheresse et la désertification coûte \$500 millions par an aux pays de la zone sahélienne, a déclaré hier le Pr Gabriel Obasi (Nigeria), secrétaire général de l'Organisation mondiale de météorologie.

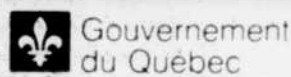
Les pays en voie de développement ont particulièrement été touchés par ces pertes en vies humaines et ces destructions en raison de l'insuffisance de leurs dispositifs d'alerte, a-t-il ajouté, à l'ouverture d'un symposium international de cinq jours organisé à Lagos par la Société nigérienne de météorologie.

Un système d'alerte efficace aurait permis d'éviter environ 40 % des pertes précitées, selon le Pr Obasi, qui a lancé un appel à

un développement du transfert de technologies et à leur application en fonction des besoins des différents pays concernés.

Le Pr Obasi a invité les gouvernements à réduire l'impact des catastrophes naturelles en travaillant à la prévision des risques, à leur gestion, et à des mesures permettant de les atténuer, comme par exemple l'éloignement des structures des zones à risques, ou encore le renforcement de celles qui y sont déjà implantées.

appel d'offres



Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 15199-58-890 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Boyer et branche 1, en les municipalités du canton de Kiamika et de la ville de Mont-Laurier, M.R.C. Antoine-Labellie et C.E. Labelle.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 960 \$ ou chèque visé: 480 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 12e étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 12e étage, Québec, jeudi, le 9 novembre 1989.

André Vézina, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Projet no 8083(1)-98-890 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans les branches 2 et 3 du cours d'eau Grandbois, en la municipalité de la paroisse Lac-aux-Sables, M.R.C. Mékinac et C.E. Portneuf.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 780 \$ ou chèque visé: 390 \$.

Projet no 2823-99-890 — Travaux à prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans les branches 1, 7, 9 et 24 de la rivière aux Pins, en les municipalités de Saint-Agapit et de la paroisse de Saint-Gilles, M.R.C. Lotbinière et C.E. Lotbinière.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 7 900 \$ ou chèque visé: 3 950 \$.

Projet no 15469-100-890 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans les branches 6, 12 et 13 de la rivière Maheu, en la municipalité de la paroisse Saint-Laurent, M.R.C. de l'Orléans et C.E. Montmorency.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 7 400 \$ ou chèque visé: 3 700 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny-Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talton, La Peltre, L'Imolaie, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Varier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 12e étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 12e étage, Québec, jeudi, le 9 novembre 1989.

André Vézina, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Projet no 13120-101-890 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Deschênes, en la municipalité de la paroisse Sainte-Frène, M.R.C. La Matapédia et C.E. La Matapédia.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 860 \$ ou chèque visé: 430 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région du Bas-Saint-Laurent, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Bonaventure, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Kamouraska-Témiscouata, Matane, La Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 12e étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 12e étage, Québec, jeudi, le 9 novembre 1989.

André Vézina, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Québec



Société d'énergie de la Baie James



APPEL D'OFFRES 89-0778 FOURNITURE DE DEUX (2) CAMIONS À INCENDIE (EAU/MOUSSE) POUR LES AÉROPORTS DE LA 1 ET BRISAY

Garantie de soumission: 50 000 \$

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le 31 octobre 1989 à 15h 30

Les documents d'appels d'offres peuvent être obtenus ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Service Approvisionnement et Services
19e étage, local 1904
800, boul. de Maisonnette Est
MONTREAL (Québec)
H2L 4M8**

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

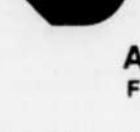
Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot

Chef de service Approvisionnement et Services



Société d'énergie de la Baie James



PROJET LG 2A APPEL D'OFFRES N° 2LP-430-1-05 FOURNITURE D'UN SYSTÈME INFORMATISÉ DE CONDUITE DE CENTRALES

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mardi, 21 novembre 1989 à 15h 30

Garantie de soumission: 70 000 \$

Prix du document: 100 \$

Les documents d'appels d'offres peuvent être obtenus ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Service Approvisionnement et Services
19e étage
800, boul. de Maisonnette Est
MONTREAL (Québec)
H2L 4M8**

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

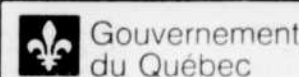
Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot

Chef de service Approvisionnement et Services

appel d'offres



Gouvernement du Québec

Ministère des Approvisionnements et Services

Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
9237	600 machines à dactyler et à transcrire de différents modèles	Différents endroits
9238	Fournitures de microfilmage pour une période de douze (12) mois	Différents endroits
9239	Un (1) balai mécanique automoteur quatre (4) roues	Montreal
9244	5 577 paniers à rebuts.	Ville Vanier

Clôture des soumissions: 7 novembre 1989 à 15 h

9240 6 700 000 feuilles de papier Bond no 7 (différentes pesanteurs et formats). Québec

Clôture de la soumission: 8 novembre 1989 à 15 h

9241 Location, pour une période de quatre (4) mois, de cinq (5) niveleuses avec opérateur pour le déneigement. Montreal

Clôture de la soumission: 15 novembre 1989 à 15 h

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au:

Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille Est, 7e étage
Québec (Québec) G1R 5K4
Tel.: (418) 643-5438

Le ministère se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — EGALITÉ DANS L'EMPLOI

Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjudger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne. Cette obligation s'applique également pour tout sous-traitant d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-traitant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des Approvisionnements, Jean-Claude Careau, ing.

Bureau du Contrôleur des Assurances

APPEL D'OFFRES — ASSURANCE NO: 386-89	
RISQUE:	Assurance sur les bâtiments, les équipements, le stock et les supports informatiques
LIMITÉ DE LA GARANTIE:	89 000 000 \$ (stock) 64 450 000 \$ (bât. et équipement) 53 300 \$ (supports informatiques)
ORGANISME:	Société des Alcools du Québec

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de 10 \$ (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du Ministère des finances est requise pour obtenir les documents de soumission.

Garantie requise avec la soumission: chèque de 100 \$.

Clôture des soumissions: Mercredi, 15h, le 22 novembre 1989.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horodateur installé au bureau de réception des soumissions.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus au Bureau du Contrôleur des Assurances, Ministère des Approvisionnements et Services, Édifice Place de la Capitale, 150, boulevard St-Cyrille est, Québec, G1R 5K4 au 8e étage en personne ou au 6e étage par la poste. Les documents seront disponibles à compter du 25 octobre 1989.

Le Contrôleur des Assurances, Pierre Blais

Québec

LES CHRYSLER 89 S'ENVOLENT VITE...



6,9%*

d'intérêt
sur une période de
24 mois sur certains
modèles sélectionnés

OU

jusqu'à

1000\$**

de remise en argent.

CHRYSLER

Dynasty – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent
New Yorker Landau – 6,9 % d'intérêt ou 750 \$ en argent

PLYMOUTH

Colt 100 – 6,9 % d'intérêt ou 1 000 \$ en argent
Horizon – 6,9 % d'intérêt ou 1 000 \$ en argent
Sundance – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent
Acclaim – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent

DODGE

Colt 100 – 6,9 % d'intérêt ou 1 000 \$ en argent
Omni – 6,9 % d'intérêt ou 1 000 \$ en argent
Shadow – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent
Spirit – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent

CAMION DODGE

Ram 50 – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent
Dakota 4 x 4 – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent
Dakota 4 x 2 – 6,9 % d'intérêt ou 500 \$ en argent
Pick-up (Pleine grandeur) – 6,9 % d'intérêt ou 750 \$ en argent

Plus! Obtenez des rabais sur les ensembles-options de certains modèles. Obtenez la climatisation ou la transmission automatique sans frais ou encore d'autres options avec des rabais de plus de 1 100 \$***.

Voyez votre concessionnaire participant pour de plus amples détails.

Personne ne bat Chrysler. Personne.

*Ces offres sont mutuellement exclusives, elles ne peuvent être combinées à aucune autre et elles s'appliquent aux acheteurs achetant pour leur usage personnel seulement. Pour certains modèles les acheteurs admissibles choisissant le taux d'intérêt réduit au lieu du rabais-chèque bénéficient d'un taux de 6,9% pour une période maximale de 24 mois. Pour une période plus longue, les taux sont de 8,9% pour une période maximale de 36 mois et de 9,9% pour une période maximale de 48 mois. Offres conditionnelles à une approbation de crédit de Chrysler Credit Canada Ltée. Ces offres ne s'appliquent qu'à l'occasion de la vente et de la livraison chez les concessionnaires participants de Chrysler Canada Ltée. et ce, du 21 octobre 1989 jusqu'à la fin de ce programme tel que déterminé par Chrysler. La livraison doit être faite à partir du stock du concessionnaire. Les véhicules loués à long terme à des particuliers ou les commandes de véhicules pour les parcs-automobiles sont exclues de l'offre de financement. Ces offres annulent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Taxes, préparation, immatriculations, transport et assurance en sus et à la responsabilité de l'acheteur. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

**Offres en argent offertes pour un temps limité et s'appliquant uniquement aux véhicules ci-haut mentionnés. L'achat et la livraison du véhicule en stock chez les concessionnaires participants doivent se faire entre le 20 octobre 1989 et une date ultérieure qui sera déterminée par Chrysler Canada Ltée. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Elles s'appliquent aussi aux véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

***Rabais sur l'ensemble-options selon les P.D.S.F. des options si achetées séparément. Climatisation ou transmission automatique offerte sans frais supplémentaire à l'achat d'un véhicule équipé d'un ensemble-options inclus dans ce programme d'offres. La livraison doit être faite à partir du stock du concessionnaire. Certains concessionnaires pourraient ne pas avoir ces véhicules équipés d'ensembles-options en stock. Taxes en sus. Détails chez le concessionnaire. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

Prenez de l'avance avec CHRYSLER!



Au tour de Discovery et de Columbia

BASE D'EDWARDS, Californie (AFP, AP) — Quelques heures après l'atterrissage de la navette américaine Atlantis à 12h34, heure de Québec, devant 20.000 personnes, les responsables de la NASA se sont félicités, hier, du succès du lancement de la sonde Galileo vers Jupiter, attendu depuis plusieurs années.

Cette mission interplanétaire initialement prévue en 1982, s'est avérée devenir la mission la plus coûteuse du programme civil américain. Au terme de son vol, en 1997, Galileo aura coûté au total plus d'un milliard et demi de dollars.

Le bon déroulement du lancement d'Atlantis et du langage de sa précieuse sonde vers Jupiter a été un soulagement pour la NASA, qui n'aurait pas pu effectuer ce vol après le 21 novembre à cause de l'alignement des planètes.

Le seul problème —mineur— anticipé pour son retour était celui de la persistance de vents relativement forts sur la base, qui a contraint les responsables de la mission à écourter celle-ci de 180 minutes.

Le retour réussi d'Atlantis, hier, « marque le 6e succès consécutif de vols de navette et le 3e du même véhicule depuis Challenger » (qui avait explosé au décollage, en janvier 1986), a déclaré M. Arnold Aldridge, directeur du programme navette à la NASA. C'est aussi, a-t-il ajouté, « le 2e lancement planétaire effectué avec la navette, après la sonde Magellan envoyée vers Vénus, en mai dernier ».

À présent, avec le départ de ces deux missions planétaires qui ne pouvaient pas être déplacées dans le calendrier des vols habités américains, la NASA dispose de plus de flexibilité pour accélérer sa cadence de vol.

Thanksgiving et Noël

« Il semble bien que les deux prochains vols de navette, a indiqué M. William Lenoir, directeur des vols de navette, vont tomber au moment des vacances de Thanksgiving, le 23 novembre et de Noël ».

En effet, les ingénieurs à Cap Canaveral commenceront, aujourd'hui, à installer Discovery sur son pas de tir, en vue de son lancement prévu pour le 19 ou 20 novembre prochain. Cette mission secrète consacrée au département de la Défense sera suivie de la récupération par Columbia, le 18 décembre prochain, du gros laboratoire expérimental LDEF (Long Duration Exposure Facility) qui risque de retomber sur Terre d'ici la fin de l'année.

sonde européenne Ulysses, destinée à l'étude des régions polaires du Soleil, d'être déployée par Atlantis.

Pendant ce temps, depuis son langage de la navette, mardi dernier, la sonde Galileo continue de perdre de la vitesse en s'éloignant de la Terre à 14.240 km/h (95.412 km/h par rapport au soleil).

L'autre aspect important de la mission de l'équipage de trois hommes et deux femmes d'Atlantis concernait notre planète. Il s'agissait de mesurer avec exactitude le niveau de distribution d'ozone dans l'atmosphère, afin de comparer ces mesures avec celles faites simultanément par les satellites américains TIROS.



La navette spatiale « Atlantis » abaisse son train d'atterrissage alors qu'elle s'approche du lit d'un lac asséché à la base américaine Edwards, de l'Air Force, en Californie. La mission d'« Atlantis » d'une durée de cinq jours s'est ainsi terminée.

Q.: QU'AVONS-NOUS APPRIS TOUT EN GAGNANT 4 CHAMPIONNATS DU MONDE D'AFFILÉE DES CONSTRUCTEURS DE FORMULE 1?

R.:



Les ingénieurs chargés de notre programme de courses Formule 1 ont conçu le groupe motopropulseur de l'Acura Integra 1990. En 1989, les ingénieurs de cette équipe ont aidé les Honda/McLaren à gagner le quatrième Championnat du monde d'affilée des constructeurs de Formule 1.

Sous le capot d'une Integra, on retrouve un moteur 1,8 litre, 16 soupapes, deux arbres à cames en tête avec injection programmée de carburant, prêt à réagir promptement au toucher de la pédale d'accélération.

Mettez les gaz et le vrombissement d'un moteur Honda conçu pour la Formule 1 vous vient à l'esprit.

Vous découvrirez aussi les avantages de notre système de suspension à double fourchette inspiré par la course et gage d'une maniabilité supérieure et d'une conduite stimulante.

Choisissez une Integra et vous comprendrez pourquoi Acura est, depuis trois ans, au premier rang du sondage de satisfaction du client de J.D. Power and Associates*.

Le fait est que cette voiture est conçue par des

ingénieurs qui ne comprennent pas le concept de la deuxième place car ils sont généralement en première place.

Pour de plus amples renseignements sur la garantie Acura de 5 ans/100 000 km** les noms des concessionnaires et le Plan AcuraBail*** téléphonez sans frais au 1-800-263-2828.

ACURA

Les voitures construites de main de maître.

Votre vie tient à votre ceinture.

Le prix de l'Integra 1990 est à partir de moins de 16.000 \$. Ce prix ne comprend pas l'immatriculation, ni les frais de transport et les taxes (s'il y a lieu). Le concessionnaire peut le vendre moins cher. *Sondages 1987, 1988 et 1989 de l'Index de satisfaction du client d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates sur la qualité du produit et le service du concessionnaire aux États-Unis. **Selon le cas échéant le premier. Détails chez le concessionnaire. ***Un service Acura authentique offert par Honda Canada Finance Inc.



ACURA OPTIMA

4901 Boulevard des Galeries, Québec Tél.: 622-8180

perte de cheveux???
formule THYPLEXX shampooing et cure 839-5860



**LE MERCREDI
25 OCTOBRE**



loto-québec

12 millions

GARANTII



Une femme sans abri, après qu'un séisme majeur eût été ressenti, jeudi dernier, se tient devant la table à dîner familiale dans le nord de la Chine.

Quatre séismes aux quatre coins du globe

(D'après AFP) — Des séismes en cascade et d'intensité variable ont été ressentis successivement, hier, en Italie, en Chine, au Nicaragua et en Argentine.

Dans ce dernier pays, le tremblement de terre était léger et toucha, hier soir, la ville de San Juan, à 1.000 km environ au nord-ouest de la capitale argentine. Ce séisme n'aurait causé ni victime ni dégât matériel.

Les habitants de San Juan sont rapidement sortis dans la rue lorsqu'ils ont ressenti la secousse, d'une intensité de 3 à 4 degrés sur

l'échelle de Mercalli modifiée (M.M. - graduée de 1 à 12). L'épicentre du séisme a été localisé à 63 km au nord-ouest de San Juan.

Au Nicaragua, un séisme bref mais intense a été ressenti, dans la région de la capitale, Managua, provoquant une interruption des communications téléphoniques. Ce tremblement de terre a duré de 10 à 15 secondes. On n'en savait pas davantage, hier soir.

En Chine, par ailleurs, un tremblement de terre, mesurant 5,2 degrés sur l'échelle de Richter, a secoué la région du nord de la Chine où des séismes avaient fait, mercredi et jeudi, 29 morts, 150 blessés et 27.000 sans-abri, a annoncé l'agence Chine Nouvelle reçue à Hong Kong.

Enfin, un séisme d'une dizaine

de secondes a été enregistré dans la région de Rome. Selon les premières indications, la secousse avait une intensité de 6 à 7 degrés sur l'échelle de Mercalli. L'épicentre a été localisé à Ariccia, dans les Colli Albani, à 20 km au sud de Rome. Le phénomène a été ressenti dans certains quartiers de la capitale, mais aucun dommage n'a été signalé.

Pas d'autres survivants sur l'autoroute 880

SAN FRANCISCO, Californie (AFP-AP-Reuter) — Pendant que l'état de santé du rescapé miracle du tremblement de terre meurtrier de mardi dernier, Buck Helms, retiré samedi, des décombres après avoir passé 90 heures coincé dans sa voiture enfouie sous les débris, continuait de s'améliorer, les patrouilles de dégagement de l'autoroute 880 abandonnaient tout espoir de trouver d'autres survivants.

Le bilan provisoire des tués se maintient à 61, mais les autorités reconnaissent qu'il s'alourdit.

«Nous savons qu'il y a plus de victimes, plus de voitures, mais nous ne savons pas combien», a déclaré le capitaine Mike Graver de la police routière californienne.

Quant au rescapé, l'un de ses médecins le Dr Floyd Huen, a déclaré que «s'il continue comme cela, il sera tiré d'affaires dans 24 ou 48 heures».

Par ailleurs le mauvais temps proche de la tempête sévissait, hier matin, sur la baie de San Francisco, interrompant à nouveau les travaux de dégagement de l'autoroute effondrée et compliquant encore la tâche des banlieusards se rendant à leur travail.

Aucun autre survivant

Le lieutenant Kris Nraa de la police d'Oakland a confirmé être certain qu'il n'y avait plus de survivant. Nous cherchons, cherchons, cherchons encore et encore», a-t-elle expliqué en parlant du cercueil construit par l'effondrement de la partie supérieure sur deux kilomètres du pont autoroutier reliant San Francisco à Oakland et l'amas de tôles et de béton chancelant sous la pluie.

Avec l'abandon des recherches des secouristes, des équipes ont commencé à démolir une section peu solide de 100 mètres.

Kyle Nelson, du département des Transports de la Californie, qui doit s'assurer de la sécurité des travailleurs a décrit ces travaux comme extrêmement dangereux.

Quelque 150 résidents d'un projet immobilier à trois mètres à peine de l'autoroute ont rejoint les milliers de sans-abri par crainte de voir s'effondrer d'autres sections.

Difficultés de transport

Pour la première vraie journée de travail dans tout San Francisco depuis la catastrophe, les quelque 65.000 automobilistes voulant se rendre de San Francisco à Oakland ou inversement, ont dû faire face à des conditions difficiles, hier matin, mais moins dramatiques qu'on le pensait à la veille de la reprise normale du travail. Quelque 260.000 voitures circulent sur le pont chaque jour. Beaucoup d'entre eux ont renoncé à leur voiture pour prendre la liaison ferroviaire rapide entre les deux villes, le BART.

D'autres ont utilisé la flotte de traversiers, renforcée en raison de

diriger les bâtiments vers un autre quai mieux protégé.

Il faudra au moins quatre semaines pour terminer la réfection de l'échangeur.

Sur les ponts de Golden Gate, au nord et de San Mateo au sud, les voitures roulaient pare-choc contre pare-choc mais avançaient quand même.

«J'ai traversé l'enfer, a dit John Trowbridge, un banlieusard qui emprunte d'habitude le pont, mais

a pris le traversier qui le long du parcours tanguait sans cesse. Mais diable, j'y suis arrivé», s'est-il écrié.

Par ailleurs, le président George Bush a l'intention de demander \$1,5 milliard d'aide fédérale supplémentaire pour la reconstruction de San Francisco, qui s'ajoutera au milliard débloqué juste après le cataclysme, a annoncé la Maison Blanche. Les dégâts sont globalement évalués à plus de \$7 milliards (US).

**NOUVEAU CONCEPT
GARAGES TOUT EN ACIER**
OFFERTS DANS TOUTES LES GRANDEURS



VENTE ET LOCATION
Livraison et installation gratuites à domicile

Lundi au mercredi de 9h à 17h
Jeudi et vendredi de 9h à 21h
Samedi jusqu'à 16h



LES TOILES B.C. INC.
AU 59F, PLACE TRANS-CANADA, LÉVIS

833-8228

833-8931

«L'une des cinq
meilleures voitures du monde»
vient encore
de faire des progrès.



Voici la nouvelle 300 E et la deuxième génération des Mercedes-Benz de la Classe 300.

La Mercedes-Benz de la Classe 300 aborde 1990 en conservant intacte sa suprématie technique. Avec, comme par le passé, un parfait équilibre entre performances, confort et sécurité. Et tout ce qui a incité les spécialistes de la revue *Road & Track* à faire de la 300 E le seul sedan de sa liste des cinq meilleures voitures du monde.

C'est au chapitre de l'élégance que l'automobile de la Classe 300 fait peau neuve.

La forme la plus pure jamais donnée à un sedan hautes performances a encore été épurée. Elle est plus racée. Plus élancée. Plus fluide.

Pour 1990, deux sedans de Classe 300 partagent ces lignes: la 300 E, porte-drapeau de la classe, et la 300 E 2,6 - sa jumelle pratiquement en tout sauf en

ce qui concerne le prix.

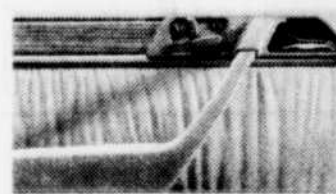
Dans l'habitacle de la 300 E, le cuir souple abonde. Sans supplément. Ce qui ajoute à la sensualité de ses sièges déjà ergonomiquement parfaits. Les garnitures en bois rares finies main sont plus nombreuses. Et la surface de moquette de velours fin a été accrue.

Pour résumer, disons simplement que pour 1990, les voitures de la Classe 300, déjà réputées

pour leurs prouesses techniques, vont se distinguer par leur élégance. Certains peuvent dire que créer une nouvelle génération de voitures de la Classe 300 s'imposait guère. Que si une catégorie d'automobiles pouvait se reposer sur ses lauriers, c'était bien celle-là. Ce qui est vrai à un principe près.

Mercedes-Benz ne se repose jamais sur ses lauriers.

Pour plus de détails, composez 1-800-387-4632.



CONSTRUITES COMME AUCUNE AUTRE VOITURE AU MONDE

COURS DE SERVICE AU BAR
Avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES BARMAN au 737, côte d'Abraham
Rabais pour étudiant(e)s
SERVICE DE PLACEMENT
Permis culture personnel, C.P. 2010, min. Éducation du Québec
529-5333

CONFÉRENCE PUBLIQUE

La situation actuelle au Liban

Conférencier invité:

Elias Lel-Hayek

Administrateur apostolique du diocèse maronite du Canada

Date: le mercredi 25 octobre

Heure: 17 heures à 19 heures

Endroit: 155, boul. Charest Est Edifice CSN

Organisée par le CCSNRQ et Solidarité Québec-Liban

Ouverte à toutes et tous

Pour information:

Aldé Charette 647-5814